



SÉCURITÉ SOCIALE

Place aux chauffeurs de taxis et bus

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) vient de lancer une campagne d'immatriculation volontaire des conducteurs de taxi et de bus afin de permettre à ces catégories de travailleurs de bénéficier, entre autres, des allocations familiales, de la couverture assurance pour les soins de santé et, éventuellement, d'une pension de retraite.

« La CNSS entend à partir de ce jour valoriser leur profession en leur octroyant tous les avantages qu'accorde le régime », a expliqué le directeur général de la caisse, Evariste Ondongo.

Environ 12 000 travailleurs du secteur repartis entre Brazzaville et Pointe-Noire sont potentiellement concernés par cette opération selon la direction de la CNSS qui a ouvert un numéro téléphonique vert pour tout renseignement sur l'opération. [Page 3](#)



COOPÉRATION BILATÉRALE

De nouvelles perspectives entre Brazzaville et Luanda

Après une période tumultueuse marquée par des différends frontaliers, le Congo et l'Angola, deux pays liés par plusieurs accords, œuvrent pour le raffermissement de leur coopération tous azimuts sur de nouvelles bases. À l'occasion de la réunion de la commission mixte de coopération consacrée aux questions de paix, de sécurité et développement économique, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, a quitté Brazzaville, hier, pour une visite d'État de 72 heures à Luanda. Au cours de ce séjour, il aura des entretiens, en tête à tête, avec son homologue angolais, Jose Eduardo Dos Santos. [Page 9](#)

PROMOTION DE L'INDUSTRIE

La délégation américaine impressionnée par le projet de Maloukou



La délégation américaine visitant l'usine

NIGERIA

Dans l'attente des résultats définitifs des élections

Près de 70 millions d'électeurs nigériens ont voté, samedi et dimanche, pour élire le nouveau président de la République, ainsi que les 109 sénateurs et 360 députés du pays. En attendant les résultats définitifs, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a félicité les Nigériens

pour le déroulement « largement dans le calme et de manière ordonnée » de ces élections dans ce pays confronté au terrorisme de la secte Boko Haram. Ce vote a également été qualifié de « démocratique » par l'Union africaine mais son dépouillement reste sujet à caution. [Page 9](#)

Au terme d'une visite effectuée, samedi, dans la zone industrielle de Maloukou située au nord-est de Brazzaville, dans le district d'Igné, l'Institution américaine Business Council for international Understanding s'est dite « impressionnée » par le développement du Congo en ma-

tière d'industrialisation. En mission d'imprégnation sur les opportunités d'investissement qu'offre le pays, les hommes d'affaires américains ont salué les efforts du gouvernement congolais en vue de diversifier l'économie et améliorer les conditions de vie de la population. [Page 5](#)

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Les Églises de réveil s'expriment

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Éducation civique [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Éducation civique

Le débat informel sur les institutions qui se déroule dans notre pays depuis plus d'un an n'est-il pas l'occasion rêvée de faire prendre conscience aux citoyens congolais, à tous les citoyens congolais sans exception, du rôle éminent qu'ils peuvent et doivent jouer dans l'évolution de notre jeune démocratie ?

Plutôt que de débattre à perte de vue sur la question du nombre et de la durée des mandats présidentiels, la classe politique serait sage de prendre la juste mesure de l'avantage que lui procurerait une campagne d'explication bien conduite sur les institutions, la gouvernance publique, le rôle des partis dans la gestion de la « chose publique », cette « Res publica » qu'ils ont par trop tendance à oublier dans leurs discours. Alors, en effet, ils serviraient les intérêts fondamentaux de la nation et se feraient mieux connaître, mieux apprécier des électeurs dont ils brigueront demain les suffrages.

Peu importe, à la vérité, que ces explications nécessaires, cette pédagogie politique émanent de la majorité ou de l'opposition. Le principal, dans ce moment très particulier où notre pays s'apprête à tourner une nouvelle page de son Histoire, est que la supériorité du système démocratique dont dépend la liberté individuelle et collective soit démontrée à celles et à ceux qui en constituent le fondement. Si l'éducation civique doit s'imposer à tous les niveaux de la société, c'est assurément maintenant.

Lorsque le débat national commencera officiellement, il est essentiel, quelle que soit la forme qu'il prendra, d'expliquer au peuple congolais quels en sont les enjeux : non pas les enjeux personnels pour les candidats qui se présenteront à l'une ou l'autre des élections à venir, mais les enjeux collectifs pour la société congolaise toute entière. Cela nous permettra, le moment venu, de nous prononcer en toute connaissance de cause sur les changements qui nous sont proposés, puis de choisir nos élus en fonction de l'adéquation de leurs programmes avec les modifications de la Loi fondamentale projetée.

Pour dire les choses simplement, l'État, la classe politique, la société civile devraient unir leurs efforts afin de permettre à la nation congolaise de s'affranchir des idées toutes faites et de progresser ainsi sur la voie de la démocratie.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les Églises de réveil se mobilisent pour le changement

Les Églises de réveil regroupées au sein du Rassemblement chrétien (Rach) que préside Eddy Firmin Ngodouma s'engagent à contribuer à la consolidation de la paix et au développement socioéconomique du Congo en s'impliquant dans la recherche de solutions aux problèmes qui concernent la nation. Le Rach se propose d'être un cadre de réflexion et de propositions. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le Président du Rach a indiqué que son organisation soutient le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, dans le but, a-t-il insisté, d'insérer dans la prochaine loi fondamentale des dispositions qui garantiront l'épanouissement des Églises de réveil.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous dire les principales motivations du Rach de s'impliquer dans la dynamique du changement de Constitution ?

Eddy Firmin Ngodouma : Avant de répondre à votre question, je tiens à vous dire que le Rach est composé de près de trois cents Églises de réveil réparties sur l'ensemble du territoire national. Nous avons pensé que si l'Église s'exclut de la gestion de la cité, elle est démissionnaire. Nous voulons d'une Église qui réponde aux multiples besoins des populations, surtout dans ses rapports avec la vie politique nationale. Les serviteurs de Dieu que nous sommes, avons la mission de gérer les hommes et de les orienter.

LDB : Comment allez-vous procéder pour amener vos adeptes à soutenir cette idée de changement de Constitution qui ne fait pas l'unanimité ?

E.F.N : Nous procédons toujours par l'évangélisation en axant notre message sur la nécessité de maintenir la paix et l'unité nationale. Dans un deuxième temps,



Eddy Firmin Ngodouma

nous faisons comprendre à nos adeptes que les lois congolaises ne reconnaissent pas les Églises de réveil comme entités sociales indispensables. À cet effet, nous allons nous battre pour que dans la prochaine loi fondamentale, les autorités puissent octroyer un statut précis à nos organisations qui constituent parmi tant d'autres des entités dynamiques de la société civile. Je vous assure que nous avons assez d'arguments pour amener nos adeptes à comprendre le bien-fondé de notre démarche.

LDB : De quoi avez-vous parlé lors de votre rencontre du 7 février dernier au Palais des congrès de Brazzaville ?

E.F.N : Au cours de ces retrouvailles, nous avons dit à nos adeptes que l'Église ne doit plus s'enfermer dans les quatre murs des temples. Elle doit sortir en public et donner son point de vue sur les problèmes de la nation. Nous leur avons dit que dans le débat sur le changement de Constitution qui se déroule actuellement, il n'y aura ni de vainqueurs ni de vaincus. Le seul bénéficiaire de ce passage d'une République à une autre, est la nation congolaise.

LDB : Ne craignez-vous pas des critiques du genre la religion ne doit pas se mélanger à la politique ?

E.F.N : À mon humble entendement, je sais que Dieu est le

premier gestionnaire de la cité. Et la politique, c'est l'ensemble des stratégies qui consistent à gérer la cité. Donc, vous comprenez bien que si les serviteurs de Dieu se disent être à l'écart de la marche de la société, ils deviennent suicidaires et dangereux. C'est vrai que les hommes politiques veulent nous écarter dans la gestion de la chose publique comme si les serviteurs de Dieu sont des esprits. Et pourtant, nous faisons partie de la société congolaise au même titre qu'eux.

LDB : Les tenants de NON pensent que les partisans du OUI veulent du maintien au pouvoir de l'actuel président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Ne craignez-vous pas d'être classé dans cette dernière catégorie ?

E.F.N : Un peu plus haut, j'ai évoqué les raisons qui ont motivé notre démarche. Elle est impersonnelle. Nous pensons que nous sommes compris par plusieurs congolais, parce que les serviteurs de Dieu sont des visionnaires. Nous voulons aménager le statut des Églises de réveil à travers le changement de Constitution. Les humains sont des passagers sur la terre et l'Église demeure éternellement.

LDB : Quel est le message que vous adressez au peuple congolais ?

LDB : Je profite de cette occasion pour lancer à tous les congolais un message pour la consolidation de la paix. J'ai compris que les Congolais aiment leur pays par l'intérêt qu'ils accordent à ce débat sur le changement de Constitution. Nous devons conserver les acquis de la paix et militer pour l'unité et la concorde nationales. Ce sont des précieux biens de Dieu.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNSS sensibilise les chauffeurs de taxis et de bus

Toutes personnes exerçant cette activité est invitée à s'immatriculer à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) afin de bénéficier des avantages qu'offre cet établissement public à tout travailleur de la fonction publique comme du privé.

Plus besoin de passer par le patron, les conducteurs peuvent s'affilier individuellement à la CNSS par une assurance volontaire. Ils auront droit, dès qu'ils sont immatriculés par exemple, à l'allocation familiale, au soin. Et s'ils cotisent pendant un certain nombre d'années, ils auront droit à la pension.

La CNSS a lancé depuis le 28 mars dernier, une campagne d'adhésion volontaire pour les chauffeurs de taxis et bus. Le jour du lancement, 5 chauffeurs ont été immatriculés et deux autres ont débuté avec les cotisations sociales. La CNSS estime le nombre de ces conducteurs à 12000 répartis entre Brazzaville et Pointe-Noire.

La campagne vise à encourager les chauffeurs à s'affilier à la CNSS afin d'améliorer leurs conditions ainsi que celles de leurs familles, notamment en ce qui concerne les prestations familiales, en cas de vieillesse ; la prise en charge en cas d'accident de travail et de maladie

professionnelle.

« La CNSS entend, à partir de ce jour, valoriser leur profession en leur octroyant tous les avantages qu'accorde le régime », a déclaré le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, lors du lancement de la campagne.

Durant trois mois, la CNSS va se déployer sur le terrain mais en attendant, les agences du Centre-ville, Bacongo et Moun-galli sont ouvertes pour cette opération de portée nationale. Aussi pour leur faciliter le travail, la CNSS entreprend aller vers eux à travers des stands qui seront placés dans des endroits très fréquentés par cette cible. Un numéro vert, 053404044 est ouvert pour tout renseignement.

Des explications recueillies : la procédure a été simplifiée tenant compte de la nature et des spécificités de cette activité. Il suffit d'avoir une pièce d'identité telle sa carte nationale ou son permis de conduire plus un acte de naissance. L'opération



Des taxis en circulation à Brazzaville

se fait sur place en moins d'une heure.

En effet, cette catégorie professionnelle, engrange beaucoup d'argent dépassant le salaire minimum garanti (SMIG). Aussi, la CNSS a voulu réparer une injustice. À l'époque, les chauffeurs cotisaient à la CNSS, malheureusement cela avait été mal agencé car c'est le patron qui payait. Aussi, ce corps de métier est très volatil étant donné la difficulté de garder un chauffeur durant une année. Par ailleurs, la CNSS de

son côté n'était pas bien outillée du point de vue informatique.

« (...) nous avons du mal à les suivre là où ils allaient. De facto, nous n'avons pas pu leur donner les prestations qu'il fallait. Maintenant, nous pouvons rattraper ces manquements avec notre réseau informatique bien outillé où l'on peut gérer des comptes individuelles comme en banque », a expliqué un administrateur à la CNSS. Actuellement, la sé-

curité sociale est réservée au fonctionnaire, aux travailleurs régis par le code de travail et les sociétés qui ont pignon sur rue. Il est constaté qu'il y a une part énorme de ceux qui exercent des activités qui ne sont pas pris en compte en terme de pension et de rente, tels les chauffeurs de taxis et bus, les femmes de ménages, les vendeurs à l'étalage et dans débits de boisson, etc.

Cette campagne s'étendra à d'autres catégories socio-professionnelle si l'expérience s'avère concluante. Elle s'inscrit dans l'optique de l'instruction du président de la République qui veut d'une sécurité sociale pour tout le monde. La CNSS veut aussi faire bénéficier les bonnes tendances qu'elle présente depuis presque 8 ans. Entre temps, aux concernés de saisir la balle au bond car les quelques chauffeurs interrogés par *Les Dépêches de Brazzaville*, beaucoup louent l'initiative car n'ayant pas de contrat de travail avec leur patron, ils sont foulés au pied. Ils souhaitent que l'information circule ne sachant comment procéder à cette immatriculation.

Nancy France Loutoumba

SECTEUR PRIVÉ

Plusieurs investisseurs étrangers à la porte du Congo

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a reçu le 26 mars tour une délégation d'investisseurs portugais, singapouriens et italiens. Au menu de ces différents échanges : les possibilités d'investir au Congo dans les domaines de la construction, de l'énergie, l'agroalimentaire et pétrolier.

La délégation des hommes d'affaires portugais était conduite par Gilles Santos. Il a plaidé pour quatre entreprises qui souhaitent investir au Congo dans les domaines de l'agroalimentaire avec la production du poisson salé, la construction des logements sociaux et des bâtiments. Autre domaine ciblé par les Portugais : la fibre optique et l'énergie photovoltaïques ainsi que la construction des autoroutes. « La priorité de l'association Mundos qui aide les entreprises portugaises à aller sur le marché francophone comme ici au Congo a après un conseil de Jean Didier Elongo priorisé ces domaines. Chaque entreprise dans son domaine est un leader mondial dans l'alimentation, la distribution optique, le traitement de l'eau et la construction des routes », a précisé Gilles Santos.

L'implantation de ces entreprises portugaises devraient engendrer des milliers d'emplois. « Quatre entreprises réunies vont s'installer ici et nous avons rencontré le ministre d'État qui s'occupe de la promotion des investissements. Il a promis les aider dans leur installation de telle sorte qu'elles concourent aux différents marchés publics de la République du Congo en respectant les lois, procédures et règlements de note pays », a ajouté Jean Didier Elongo Michel Lassus General Manager de Boscongo Saipem a informé le ministre Isidore Mvouba du projet yard Congo et des dispositions nécessaires pour son meilleur avancement. Il a en outre présenté Luca Gentili, vice-président développement commerciaux, travaux maritimes offshore de l'entreprise Saipem. Ce dernier rapporte à la direction générale



Des hommes d'affaires étrangers échangeant avec le ministre d'État Isidore Mvouba

de Milan les sujets stratégiques de développement en Afrique. « Il n'était pas venu au Congo depuis 1997. Des grands investissements ont eu lieu dans ce pays. Luca Gentili est venu s'informer et prendre attache avec le ministre d'État et parler du futur compte tenu des investissements massifs réalisés par l'entreprise au Congo. Il s'agit des travaux

réalisés pour Litchedjili et Moho nord en voie de finition. Nous avons donc parlé de développement important chez Eni ».

Renaud Bayle directeur de la gestion des opérations et John Swinden, président Europe méditerranée et Afrique de la société singapourienne Swiber, qui travaille dans la construction maritime offshore, ont expo-

sé sur les futurs projets et les travaux que cette entreprise va entreprendre au Congo. « Nous sommes principalement dans l'installation des infrastructures offshore en mer au Congo et nous allons travailler avec les sociétés pétrolières internationales et avec la Société nationale des pétroles du Congo », a précisé Renaud Bayle.

Hermione Désirée Ngoma

COOPÉRATION

La BAD salue la qualité de son portefeuille au Congo

En vue de se faire une idée réelle de l'évolution du portefeuille de la banque au Congo, une délégation d'administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD), a échangé le 26 mars, avec le gouvernement. Elle y est sortie satisfaite au regard des efforts consentis par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de cette coopération économique bilatérale.

Conduite par Amadou Koné, cette mission de la BAD au Congo visait deux objectifs principaux : évaluer la coopération économique entre le Congo et l'institution et s'enquérir du fonctionnement global de l'Etat, en matière de gouvernance, au moment où le prix du baril de pétrole ne cesse de chuter sur le marché international.

« Notre mission au Congo avait deux objectifs : évaluer la coopération économique entre le Congo et la BAD, et s'enquérir de l'état de la nation, en ce qui



Une vue des membres du gouvernement lors des échanges avec la mission de la BAD (photo adiac)

concerne la gouvernance économique, la diversification de l'économie », a affirmé Amadou Koné, qui a conduit la délégation.

Pour cela, les administrateurs de la BAD ont eu des échanges fructueux avec huit membres du gouvernement, conduits par le ministre de l'Economie et des finances, Gilbert Ondongo.

Ces échanges permettront à la Banque de circonscrire le besoin et identifier les secteurs d'intervention prioritaires, en vue de permettre au pays de maintenir sa croissance économique et la rendre inclusive, au bénéfice des populations.

Au terme de cette conversation, la mission de la BAD s'est réjouie de l'évolution de cette

coopération bilatérale ainsi que de la bonne exécution de l'ensemble des projets en cours de réalisation au Congo.

« Nous sommes satisfaits de la qualité du portefeuille. Nous allons continuer d'améliorer ce portefeuille afin de faire en sorte que les projets soient délivrés selon les délais prévus. Nous sommes aussi donc

contents de la tenue des projets et allons travailler avec le Congo pour accroître ses ressources », a renchéri Amadou Koné.

Cependant, pour permettre au Congo de diversifier son économie, la BAD continuera à travailler aux côtés du Congo, en finançant certains projets d'intérêt économique, en vue d'améliorer le climat d'affaires. Elle a aussi loué les efforts déjà déployés par le gouvernement dans ce sens, notamment les initiatives prises dans les secteurs de l'agriculture, des télécommunications, de l'industrie et des services.

En perspectives, la BAD a annoncé le financement de nouveaux projets impliquant la construction des infrastructures routières dont le plus important reste la construction du pont-route rail entre Brazzaville et Kinshasa. Il a aussi prévu plusieurs autres projets dans le domaine de l'assainissement afin de contribuer au bien-être des populations.

Firmin Oyé

FORMATION

Des auditeurs congolais apprennent les fondamentaux de l'audit interne

Le but visé par cette formation organisée le 28 mars à Brazzaville, par l'Institut congolais de l'audit et du contrôle internes (ICACI), est de donner aux auditeurs congolais, des notions de base sur l'audit interne et le contrôle de gestion, dans le cadre de la vulgarisation de cette profession encore mal connue du public.



Les participants à la formation en audit interne (photo adiac)

Plusieurs cadres auditeurs congolais venus des administrations publiques et privées ont participé à cette première réunion mensuelle de l'ICACI, sur l'audit interne, organisée sur le thème : « Audit interne, contrôle interne, contrôle de gestion, audit externe, complémentaire, similitudes, différences ».

Le but poursuivi par cette activité est double. Il s'est agi en premier d'éduquer les participants sur les fondamentaux de l'audit et sur tout ce qui est lié à l'audit interne, mais surtout de renforcer les capacités opérationnelles des auditeurs par un échange permanent d'expériences.

La formation permettait aussi aux auditeurs d'acquiescer une vision globale des enjeux de cette profession et éviter la confusion constatée dans l'audit interne, le contrôle interne et le contrôle de gestion. L'unique exposé développé par un spécialiste en la matière a suscité une interactivité, qui a permis aux participants d'avoir une idée plus précise sur l'ensemble de ces concepts.

En ce qui concerne l'audit interne, par exemple, il a été défini que : « C'est une fonction qui, au sein de l'entreprise, est indépendante et objective. Il donne l'assurance aux dirigeants de l'entreprise et au top management la maîtrise des opérations qu'ils ont à gérer, surtout sur la réalisation des objectifs qui leurs sont assignés par le conseil d'administration », a conclu le président de l'ICACI, Etienne Koti.

F.O.

INFRASTRUCTURES

La Banque européenne d'investissement prête à refinancer le Congo

Le vice-président de la Banque européenne d'investissement, Pim Van Ballekom, l'a conclu après avoir échangé une seconde fois avec le ministre à l'Aménagement du territoire et délégué aux grands travaux, Jean Jacques Bouya. Cet accord de Brazzaville fait suite aux discussions engagées, depuis Bruxelles, sur l'intention de son institution à investir pour le Congo.

Il a expliqué à la presse que l'investissement se fera à travers l'Agence française de développement. Sont ciblés : les projets

de route et les grands travaux tels le barrage. La situation de pollution au niveau du port de Pointe Noire, capitale économique du Congo préoccupe également Pim Van Ballekom. « L'année dernière avec le ministre en visite à Bruxelles, nous avons discuté de projets concrets et avec madame l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne, nous sommes en train de concrétiser les initiatives. D'ici deux mois, on pourra démarrer les activités de la banque au Congo », a

déclaré Pim Van Ballekom. Notons que l'instrument phare de la BEI demeure des lignes de crédit en devise locale à long terme. Les deux objectifs prioritaires de cette banque d'investissement dans les pays Afrique Caraïbe Pacifique demeurent le financement des infrastructures et celui du secteur privé. Rappelons qu'en mai 2011, la BEI avait prêté plus de 17 milliards FCfa à la République du Congo pour rénover le port autonome de Pointe-Noire.

F.O.

MARINE MARCHANDE

Vers un renforcement de la coopération existante entre le Congo et la Turquie

Le ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a reçu le 27 mars, à Brazzaville, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, afin d'examiner avec lui les possibilités existantes de son secteur.

Le diplomate Turc, tout en se réjouissant d'être reçu par le ministre, signe de la marque d'attention pour cette coopération, a assuré de la totale disponibilité de la Turquie à travailler, à la lumière de leur mandat, à faciliter la collaboration pour l'atteinte de leurs objectifs. « Nous avons déjà une coopération existante dans le domaine de la marine marchande. Nous sommes en cours de négociation pour aboutir à



Tête à tête entre le ministre délégué Coussoud Mavoungou et l'ambassadeur de Turquie Can Incesu la signature d'un accord maritime, nous l'espérons, qui sera conclu rapidement, probablement au cours de la 2^e session de la Commission économique mixte - Congo-Turquie - qui se tiendra les 7 et 8 avril prochains à Ankara », a-t-il expliqué.

Autres choses évoquées : la

nécessité d'aboutir à une plus grande coopération dans le domaine économique. A cet effet, Can Incesu, souhaite voir une augmentation du volume d'échange entre les deux pays et aussi les possibilités d'investissement.

Guillaume Ondzé

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Quand tout - médias, éducation, finance, etc. - devient peu ou prou participatif, pourquoi le système politique devrait-il, lui, échapper à la règle ? »

Arthur de Grave, connector OuiShare Paris et rédacteur en chef du magazine Ouishare Mag, La Tribune, 21 mars 2015

« La politique est trop malade pour que l'on se contente d'un rafistolage. On ne crée certes pas à partir de rien; on s'enracine toujours dans une tradition, des valeurs historiques, les traces des combats passés. »

Roger Martelli, Historien, codirecteur de Regards, L'Humanité, 27 mars 2015

« La géographie des librairies épouse celle des lieux de vie des classes cultivées; elle s'aventure moins dans les «quartiers» comme on dit, et dans les banlieues les plus difficiles. »

Françoise Benhamou, économiste, professeure à l'université Paris-XIII, L'Humanité, 27 mars 2015

« Le capital humain est ce qu'il y a de plus précieux, lorsqu'on parle d'émergence. J'entends aussi par là le capital social, et nous accusons à ce sujet un certain retard. »

Alioune Sall, économiste et politologue, directeur de l'institut des Futurs africains (Prétoira), African business, avril-mai 2015

« Il y a des secrets à respecter et respectables, il y en a qui posent problème... On a tendance à étaler ceux qui sont respectables et qui ne devraient pas l'être et à cacher ceux qui relèvent du bien commun, ce qui est inacceptable... »

Secrets et informations démocratique et citoyenne (article collectif), Le Monde diplomatique, 30 décembre 2010.

À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville. Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)

Contacts : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Des hommes d'affaires américains découvrent Maloukou

L'institution américaine Business Council for International Understanding (BCIU), spécialisé dans la promotion des investissements américains, a jugé positivement le projet, à l'issue d'une visite à la zone industrielle de Maloukou, situé à 27 km de Brazzaville. Celle-ci était conduite par le coordonnateur du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), Joseph Mbossa, dans le cadre d'un partenariat signé entre les deux parties.

Ayant une autre image du Congo, cette visite de terrain a permis à ses américains de palper la réalité de ce pays considéré à l'extérieur, comme voué aux guerres et à la faim.

Sur les seize entreprises prévues sur site, douze sont montées et quatre déjà opérationnelles grâce à l'expertise de la société brésilienne Asperbras. Parmi celles qui fonctionnent on peut citer l'usine de fabrications des tôles, des

câbles électriques, des récipients en plastiques (poubelle, gamelles, tonneaux...) ainsi que des tuyaux PVC. Encore à usage interne, ces matériels sont utilisés dans les différents chantiers que réalise cette société brésilienne à l'intérieur du pays, notamment la construction des hôpitaux généraux dans les douze départements du pays.

« Nous sommes venus regarder les potentialités d'investissements. Les projets mis en œuvre par le gouvernement congolais dans cette zone sont intéressants et très importants pour le développement du pays. En tant qu'investisseur, nous attendons de voir le coût des travaux, question de se faire une idée de la marge de bénéfice à tirer », a déclaré Layn Saint Louis, l'un des membres de cette délégation, avant d'inviter les opérateurs économiques locaux à s'y intéresser. Rappelons qu'avant de se rendre à Maloukou, cette délégation américaine avait conféré avec les cadres

de la Chambre de commerce et les chefs d'entreprises évoluant dans les secteurs couverts par le Pade. La participation de ces acteurs à la création dudit fonds était au centre de leurs échanges.

La Société Nationale des pétroles du Congo, acteur majeur de l'économie congolaise, a été de même informée sur l'importance pour des investisseurs nationaux de participer à l'opérationnalisation de ce fonds.

En effet, en mission de prospection d'environ deux semaines, la BCIU est venue s'imprégner des opportunités d'investissements susceptibles d'intéresser des investisseurs américains, engagés à mettre en place un fonds permettant de booster les petites et moyennes entreprises congolaises.

Ce séjour de travail prélude à l'organisation en fin mai prochain aux USA, d'une conférence sur les investissements en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

FAUNE

L'arrestation d'un trafiquant d'Ivoire à Sembé

D'après un communiqué de presse reçu le 30 mars, Abbo Amadou de nationalité Camerounaise, a été arrêté le 28 mars par les services de la gendarmerie à Sembé dans le département de la Sangha, suite à la détention illégale d'une arme de guerre de type PMK.

Son arrestation a été intervenue après l'interpellation

des agents des eaux et forêts. « Ce dernier a été immédiatement conduit dans les geôles de la gendarmerie et transféré devant le tribunal le jour suivant. Au Congo, ce malfrat mérite une peine d'emprisonnement ferme de 5 ans et le paiement d'une amende relative à l'ordonnance n° 62/24 du 16 octobre 1962 qui fixe le régime

des matériels de guerre, des armes et des munitions, conformément aux articles sur la faune et les aires protégées », indique le communiqué.

Le trafiquant Abbo Amadou serait le parrain du trafic illicite des ivoires d'éléphants depuis de longues années dans le district de Sembé, poursuit le communiqué.

Lydie Gisèle Oko

REMERCIEMENTS



Révérant Lembomiamona Claude et madame lembomiamona née louvouandou-Nkounkou Viviane Odile remercient,

- La communauté des églises des frères mennonites au Congo Brazzaville
- Le groupe révélation limbila
- Les agents de la perception principale de Brazzaville
- Les agents de la recette municipale de Brazzaville
- La mutuelle femme heureuse de Mounkondo-Soukisa
- Le fondé de la recette municipale de Pointe-Noire
- Chanty coiffure de l'avenue Loutassi
- Les agents du trésor de Brazzaville et Dolisie
- Bana Ouenzé, amis et connaissances (campus pour christ frères et sœurs en christ), famille kikouimba et Kindamba et témoignent de votre sympathie et de soutien moral, physique, spirituel et financière; lors du décès de leur fille Nganga Stella Prisca Carmelle survenu le 11-03-2015 et enterré le 20-03-2015.
- Que le bon Dieu se souvienne de vos bienfaits

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

7 au 9 avril 2015

Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques

5 jours

13 au 17 avril 2015

Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs

4 jours

20 au 24 avril 2015

La réglementation nationale et internationale des transports

4 jours

28 au 30 avril 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

COMMUNIQUÉ DE LA BEAC concernant les coupures de 500 F, 1 000 F et 2 000 F

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la tenue en circulation de ses coupures de basse dénomination, a pris la décision de procéder à la mise en circulation d'un volume limité de billets



de 500 F, 1 000 F et 2 000 F ayant bénéficié **d'un traitement de surface spécifique, visant à protéger ces billets contre toute forme de vieillissement précoce et à permettre leur traitement mécanisé par la suite.**

Les rendus visuels, dimensions, teintes et signes de sécurité de ces billets restent en tous points **identiques à ceux actuellement en circulation.**

Cependant, la BEAC souhaite attirer l'attention des professionnels de la filière fiduciaire sur le fait que ces billets peuvent présenter un aspect légèrement **plus lisse** ainsi qu'une **rigidité accrue au toucher.**



Bien entendu, ce traitement n'altère en rien l'authenticité de ces **billets qui vont circuler de manière concomitante avec ceux précédemment émis.**



Banque des États de l'Afrique Centrale

SANTÉ

Le cancer du sein, premier cancer de la femme à Brazzaville

Les données ont été présentées par des médecins spécialistes évoluant au service de carcinologie et radiothérapie du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, lors des journées de sensibilisation organisées du 24 au 26 mars par l'Association des femmes médecins du Congo (AFMC)

Au niveau de Brazzaville, la tumeur maligne de la glande mammaire (cancer du sein) est le premier cancer de la femme. En effet, entre 2010 et 2013, 451 nouveaux cas de cancer du sein ont été diagnostiqués dont 116 en 2012 contre 274 nouveaux cas du cancer du col utérin. Les causes épinglées du cancer du sein sont : la multiparité, l'âge de la première grossesse après 30 ans ; les antécédents de maladies bénignes, les femmes n'ayant jamais allaité, l'alcoolisme et la consommation des graisses animales.

Le cancer du sein se reconnaît, entre autres, par le nodule du sein ; le changement de la forme et de l'aspect ainsi que bien d'autres signes. Outre le cancer du sein, les femmes sont également exposées aux cancers du col de l'utérus, de l'ovaire, de la vulve et de fosses nasales.

Le but de ces campagnes de sensibilisation qui se sont déroulées aux sièges des arrondissements 2 Bacongo, 3 Poto-Poto et 9 Djiri, était d'informer les femmes sur les différents aspects de cette maladie. « Notre souci est que les femmes ne puissent plus arriver à l'hôpital à un stade très avancé de la maladie. Nous vous demandons d'être nos porte-paroles dans vos familles respectives », ont souhaité les médecins. En effet, selon le constat fait, la plupart des femmes malades consultent les médecins spécialistes au troisième ou quatrième stade de la maladie, un moment où la guérison est presque impossible.

Rappelons qu'il existe plusieurs cancers correspondant aux organes de l'homme, mais pour cette sensibilisation l'AFMC a mis un accent sur la femme en relation avec le mois de mars dédié à ce genre humain.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

L'ambassade du Venezuela plante 7160 arbres dans le district d'Ignié

Une forêt dite de l'ambassade du Venezuela verdoiera sous peu dans la réserve foncière du district d'Ignié. Etendue sur une superficie de 5 hectares, cette forêt est le résultat du planting d'arbres réalisé le 28 mars par une forte équipe conduite par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Norma Borges Rengifo.



« C'est urgent de faire le planting d'arbres parce qu'il permet d'éviter les dangers causés sur la planète par les changements climatiques », a déclaré la diplomate sur le site de l'activité en présence de la coordonnatrice du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), Rosalie Matondo. Cette opération a pour objectif de « réveiller la conscience collective en vue de favoriser l'équilibre écologique », a souligné Norma Borges Rengifo, acclamée par la centaine d'apprenants d'espagnol ayant participé au planting.

La diplomate a noté toute l'importance qu'il y a à planter des arbres dans le but d'assu-

rer une meilleure qualité de la vie. « Semer des arbres, c'est remettre à la nature un peu de tout ce que nous lui avons enlevé. Les arbres et les forêts ne sont pas seulement la base de la vie des milliers de personnes, mais c'est aussi leur futur », a-t-elle affirmé.

Pour sa part, la coordonnatrice du Pronar s'est réjouie de voir l'ambassade du Venezuela répondre à la campagne de planting avec les institutions lancée depuis 2014. « Votre visite nous honore et nous rassure de votre collaboration dans la mise en œuvre de ce programme », a déclaré Rosalie Matondo. « Avec votre adhésion à la campagne avec les institutions, vous té-

moignez l'amitié du Venezuela à la République du Congo et son accompagnement à tous les efforts entrepris dans différents secteurs d'activités dans notre pays », a ajouté la coordonnatrice du Pronar.

Rosalie Matondo a par ailleurs invité les industriels et autres hommes d'affaires vénézuéliens à profiter des opportunités qu'offre le marché congolais pour y investir, notamment dans le secteur de l'agro-forestier. Elle a également invité le Venezuela à prendre part à la conférence internationale sur le commerce illégal des produits de la faune et de la flore qui se tiendra en avril à Brazzaville.

Nestor N'Gampoula

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
ET DE LA POPULATION
.....
CABINET
.....
CELLULE DE GESTION
DES MARCHÉS PUBLICS
.....
SECRETARIAT PERMANENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN INFORMATION, EDUCATION, COMMUNICATION ET CHARGE DU VOLET COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA CELLULE
TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS-II

Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357 - CG)

1 - Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans.

La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP).

Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite.

Parmi les consultants à recruter figure le Spécialiste en Information, Education et Communication chargé du volet communautaire pour la cellule technique du financement basé sur la performance (FBP).

2 - Missions du spécialiste en information, communication et éducation

-Assurer l'utilisation stratégique des éléments d'Information, Education et communication dans le cadre des activités du PDSS II, notamment le FBP en ciblant les différentes populations et institutions ;
-Coordonner l'élaboration des plans stratégiques d'IEC ;

-Coordonner les diverses activités de développement, de mise en place et d'évolution des différentes plateformes Web de communication, proposer et veiller à l'implantation de nouvelles applications Web 2.0 ;
-Elaborer un plan et des outils de suivi des campagnes d'IEC etc.

3 - Qualifications minimales et expériences requises du candidat

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum Bac + 4) en communication, santé publique, marketing social, journalisme, sociologie, anthropologie ou autre domaine jugé pertinent par rapport au poste ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en communication dont au moins deux (02) ans d'expérience pertinente dans un poste d'IEC. L'expérience à un poste d'IEC dans les domaines de la santé, l'éducation ou la protection sociale serait un atout. L'expérience en santé est souhaitable ainsi qu'une expérience en matière de volet communautaire ;
- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de travail avec les agences de publicités et les moyens de

communications ;

- Une bonne expérience à l'utilisation des stratégies pour obtenir des changements de comportement de la population ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel congolais.

4 Durée du Contrat

La durée des prestations du spécialiste en information, communication et éducation est de deux (2) ans selon un contrat de performance avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction.

5 Lieu de travail

Le lieu de travail est Brazzaville (PDSS-II) avec possibilité de voyage à l'intérieur du pays.

6-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies des diplômes

7 - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les

Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 17 avril 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de Vacances de poste pour le recrutement du Spécialiste en information, Education et communication ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II
Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville - dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
Tél : (00 242) 06
9808708/057569140/055624427
Email : minsante.pdss@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

Fait à Brazzaville le 31 mars 2015
Le Responsable de la cellule
Marcellin LEBELA

LA MUCODEC DE GAMBOMA INAUGURE SON NOUVEAU SIEGE



La Caisse Locale MUCODEC GAMBOMA ouvre ses portes à partir du 30 mars 2015 à 08 heures, elle quitte l'ancien bâtiment pour des locaux modernes.

Un bâtiment conçu à votre mesure et des infrastructures offrant un meilleur accueil.

Sociétaires MUCODEC,

Votre nouvelle agence est située dans le quartier administratif, Place de la Fraternité.

Le 03 Avril, à partir de 11 heures, les MUCODEC procéderont à l'inauguration desdits locaux.

N'attendez plus, profitez de vos nouveaux locaux !

Encore plus proche de vous!



CONGO-ANGOLA

Une commission mixte à Luanda consacrée à la paix, sécurité et au développement

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, quitte Brazzaville ce lundi 30 mars pour se rendre à Luanda, en Angola pour un séjour de travail de trois jours. Cette visite sera l'occasion pour les experts des deux parties de se réunir à la faveur de la grande commission mixte qui sera dominée par des questions de paix, de sécurité et au développement.

Denis Sassou N'Gusso et son homologue angolais, Eduardo Dos Santos, devront s'entretenir sur des questions d'intérêt commun et régional. Il s'agira entre autres des relations et de la coopération bilatérales ainsi que des sujets d'ordre régional et sécuritaire dans le but de renforcer les liens séculaires qui existent entre Luanda et Brazzaville.

La présente visite du chef de l'État congolais intervient après celle effectuée du 24 au 25 mars de l'année dernière à l'occasion du mini-sommet de la Conférence internationale des pays de la région des Grands Lacs. Soit quelques mois après les incidents de Kimongo, qui avaient conduit les troupes angolaises à effectuer le 14 octobre 2013, sur la base d'un malentendu, une incursion sur le territoire congolais. Pour régler des problèmes sécuritaires entre le Congo et l'Angola, la ville de Dolisie dans le département du Niari avait abritée du 12 au 14 juin 2014 la première session de la commission mixte d'experts en matière de frontière entre les deux pays. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion ministérielle relative aux questions de frontières, qui avait eu lieu, le 15 mars de l'année dernière, dans la province de Cabinda.

À l'issue de cette rencontre, les ministres avaient recommandé à la police angolaise et à la force publique congolaise, de continuer à garantir la sécurité de la frontière dans un esprit de collaboration et de discipline. Les deux parties avaient par ailleurs, procédé à la levée des mesures restreignant la libre circulation des personnes et des biens à la frontière commune Pangui-Miconje, avant de procéder à la signature du protocole d'accord portant création de la commission technique mixte d'experts en matière de frontières. De même, ils avaient recommandé la création des conditions techniques et logistiques pour son fonctionnement.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Nigeria dans l'attente des résultats des élections

Environ 69 millions d'électeurs sur les 173 millions d'habitants ont voté les 28 et 29 mars pour élire, outre le président, les 109 sénateurs et les 360 députés du pays le plus peuplé d'Afrique, premier producteur de pétrole et première puissance économique du continent.

Le scrutin, le plus serré depuis le retour de la démocratie en 1999, a opposé le président sortant Goodluck Jonathan, et son rival Muhammadu Buhari, candidat du Congrès progressiste (APC) rassemblant une large partie de l'opposition.

Pour la première fois, les électeurs ont utilisé un système de cartes d'électeurs biométriques pour éviter les fraudes qui ont entaché les scrutins précédents. Les résultats du scrutin sont rassemblés au niveau local, puis au niveau des 36 États du pays et enfin centralisés à Abuja, la capitale fédérale.

Jusqu'à ce lundi, la population attend toujours les premiers résultats de ce triple vote présidentiel, législatif et sénatorial qui s'est globalement bien déroulé malgré la prolongation des opérations dimanche en raison de difficultés techniques liées au vote biométrique et surtout sans attentat de Boko Haram malgré les menaces proférées il y a un mois par Abubakar Shekau, chef du groupe islamiste armé. Ce dernier avait menacé, de faire échouer le processus électoral, qu'il considère comme « non conforme à l'islam ».

Le groupe djihadiste n'a pas déclenché d'attentats-suicides majeurs, comme il l'avait fait ces dernières semaines, notamment dans les principales villes de son champ d'action, dans les États du nord-est du pays.

Dans un message publié dimanche, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fé-

licité les Nigériens pour ces élections qui se sont déroulées « largement dans le calme et de manière ordonnée », malgré les attaques de Boko Haram. Il a appelé toutes les parties à continuer à rejeter la violence à l'annonce des résultats.

De leur côté, le secrétaire d'État américain, John Kerry et le secrétaire au Foreign Office britannique, Philip Hammond, ont publié un communiqué commun pour s'inquiéter d'interférences politiques délibérées dans le processus de collecte des voix.

Ils ont noté « qu'il n'y a pas eu pour le moment de manipulation systématique du processus mais il y a des indications inquiétantes que le processus de rassemblement des votes - pour être comptés - peut être sujet à des interférences politiques délibérées ».

Yvette Reine Nzaba

Donner de l'amour par la vaccination

Protégez votre bébé contre les infections à pneumocoques une cause mondiale de mortalité, évitable grâce au vaccin¹



Si votre bébé est âgé de 2 mois à 2 ans, présentez-vous au centre de santé le plus proche de votre domicile pour le vacciner afin de le protéger contre les infections à pneumocoques...

N'attendez pas... Vaccinez!



Ministère de la Santé et de la Population



PEV CONGO



PUBLICATION LOCALE POUR APPEL A PROPOSITIONS

«Contribuer à la démocratie et à l'Etat de droit ainsi qu'à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales en République du Congo» (EuropeAID/136-943/DD/ACT/CD)»

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour contribuer à la démocratie et à l'Etat de droit ainsi qu'à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales en République du Congo.

Le présent appel est financé à travers l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH/EIDHR).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites internet suivants :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

et

http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm

-rubrique «Subventions et offres»
-sous-rubrique «offres»
-onglet «administration»

Le vendredi 15 mai 2015 à 13h00 (heure de Brazzaville) est la date limite fixée pour la remise des notes succinctes de présentation.

BANGUI

L'Archevêque appelle les Centrafricains à un choix de vote

L'archevêque de Bangui, Dieudonné Nzapalainga, a appelé dimanche pendant son homélie les Centrafricains à prendre les armes de paix, de l'unité, de dignité et du travail. Les choix pendant les élections doivent être faits de manière réfléchie et respectable, a-t-il conseillé.

Cet appel a été lancé, lors de la célébration conjointe de la fête des rameaux, la journée internationale des jeunes et la mort du président fondateur de la République Centrafricaine Barthélemy Boganda, le dimanche 29 mars, à la Cathédrale Notre Dame de l'immaculée conception de Bangui.

Prenant comme exemple Barthelemy Boganda, le prélat a appelé les Centrafricains à préserver leur dignité. « *Regardons ce qui s'est passé dans notre pays. On était loin de penser à la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu, où on ne doit pas tuer comme un animal. On a tué des centrafricains ici comme des bêtes. Ce n'est pas du tout normal. Faisons la paix, pour que la RCA retrouve sa liberté et la sécurité* », a avancé Dieudonné Nzapalainga. La journée du dimanche 29 mars est particulière, selon le religieux. « *Car nous célébrons les rameaux, la journée des jeunes et nous commémorons le président fondateur Barthelemy Boganda. Cet homme visionnaire qui a demandé à ce que les centrafricains soient unis. Beaucoup n'ont pas compris, ni perçu le sens profond de ce message. (...) Est-ce que nous sommes unis dans nos familles, dans nos communautés et dans nos pays. Ce sont des questions que nous devons nous poser* », a rappelé l'archevêque.

Le religieux a profité de cette occasion, qu'il qualifie d'exceptionnelle à préparer les Centrafricains pour les prochaines élections. Selon lui, les chrétiens doivent être responsables et ne pas se laisser influencer par des hommes politiques pendant les campagnes électorales. « *Les jeunes doivent se mettre au travail et être responsables dans les prises des décisions qui engagent leur avenir* », a-t-il martelé.

À la fin de la célébration, les jeunes ont formulé des recommandations à l'endroit des autres jeunes et aux autorités du pays pour la réussite de ces échéances électorales prochaines.

Des stations de lavage prolifèrent le long des avenues

Les stations lavage des véhicules et motos se multiplient au quotidien dans les rues de Bangui. Ces entreprises créées d'une manière anarchique et illégale perturbent la circulation.

D'après le constat fait par le RJDH dans certains arrondissements de la ville de Bangui, sur deux kilomètres, au bord de la route, on peut trouver trois à quatre stations lavages. C'est le cas de l'avenue de l'indépendance, qui mène au PK12. Allant du marché Gobongo, quatre points de lavages ont été identifiés. Le premier se situe juste à quelques mètres du marché, le deuxième au PK10, le troisième se trouve après le pont, au PK 11 et le dernier juste avant la barrière de PK 12, là où les taxis et bus stationnent.

Désiré Maguilou, rencontré à la station lavage de Pk12, se dit conscient d'avoir occupé une partie de la route, pour son lieu de travail, mais c'est par manque de moyens financiers et d'emploi « *que nous sommes obligés de mener cette activité. Cela pour faire face à nos difficultés. Et comme la mairie ne s'est pas encore prononcée sur ce sujet, c'est pourquoi nous continuons* ».

Il n'a pas ignoré qu'en travaillant juste au bord de la route, il n'est pas à l'abri des accidents. « *Notre vie est aussi en danger car, cela peut causer des accidents* », a-t-il souligné. Des cas similaires ont été relevés sur l'avenue Barthelemy Boganda, dans le deuxième arrondissement de Bangui. Selon Christ Borode, qui a ouvert une station lavage

au quartier Lakouanga, « *après plusieurs plaintes des passants, nous avons décidé de créer notre station lavage à quelques mètres de la grande route, afin d'éviter des cas d'accidents de circulation* ».

L'emplacement de ces stations lavages, n'est pas apprécié par tout le public. « *Ils peuvent créer ces points, mais un peu reculés pour éviter les accidents de circulation* », a fait observer Jean Ouilibona, interrogé au PK12. Une source proche de la mairie de Bangui, a fait savoir qu'un service chargé de remettre de l'ordre sera bientôt opérationnel pour tenter de remettre de l'ordre.

Plusieurs cas d'accidents de circulation ont été signalés dans les rues de Bangui ces derniers mois, pour cause des avenues rétrécies par ces occupants illicites.

BOZOUUM

Trois morts suite à l'explosion d'une grenade

Un jeune homme a fait exploser une grenade dans l'enceinte d'une église, au village de Bodaya situé à 45 kilomètres de la ville, sur l'axe Bozoum-Bossangoa. Trois personnes sont mortes sur le coup et plusieurs autres blessées ont été transférées à l'hôpital pour des soins.

Les faits se sont produits au cours d'une rencontre religieuse entre les cinq églises évangéliques des frères de la commune de Nganagbabiri.

D'après les informations reçues auprès des autorités communales, le présumé coupable était dans un état d'ivresse au moment de l'acte.

« *Ce dernier voulait prendre les images des manifestants avec son appareil photo. Certaines personnes lui ont retiré son appareil. Soudain, il a découpé une grenade et largué sur la foule, occasionnant ainsi la mort de trois personnes* », a relaté un témoin.

Le présumé coupable a tenté de s'enfuir avant d'être arrêté par le groupe de jeunes qui l'ont battu à mort. Une autre source a déploré la dégradation avancée des routes qui a fait trainer l'évacuation des victimes dans les centres de santé de Bozoum. Une équipe de la gendarmerie de la ville de Bozoum s'est rendue sur les lieux du drame pour nécessité d'enquête.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

IN MEMORIAM

28 mars 2012 - 28 mars 2015

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disparition. Il y a 3 ans jour pour jour que cela à plu au Seigneur de rappeler dans son royaume notre cher époux et père Bernard Combo-Matsiona, ancien 1^{er} secrétaire de l'UJSC, ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale, ancien membre du bureau politique du PCT, ancien membre du bureau politique du MCDDI, ancien sénateur.



La veuve Bernard Combo-Matsiona née Hazoume Léocadie Mathurine, les enfants, messieurs Emmanuel Obami « Sayo » et Cyr Delica prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour celui qui fut un merveilleux rayon de soleil dans leur vie.

Des messes seront dites en sa mémoire :

-samedi matin à Jésus-ressuscité; samedi soir et dimanche matin à Saint-François;

dimanche matin à Notre Dame de Rosaire.

Nous ne t'oublions jamais, que Dieu te garde dans sa demeure Papa.

29 Mars 2014 - 29 Mars 2015

Voici un an, jour pour jour que notre regrettée fille et amie Gertrude Debora Dacko a été rappelée à Dieu.

À cet effet, Jean Toussaint - Loemba et famille, la veuve Brigitte Dacko et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour de triste anniversaire.

Une messe d'action de grâce sera dite en sa mémoire le dimanche 29 Mars 2015 à 7h00 en l'église Saint Charles Lwanga sise Boulevard du 15 Août 1963 à proximité du restaurant - bar Gaspard. « Avec tout notre éternel amour »



NÉCROLOGIE



La famille Makondo (clan Matounga ma Malonga), Brice Zoba, ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances, le décès de Alphonse Nzingoula dit "Fanfan" survenu le vendredi 20 mars à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°410 rue Kintengué à Mpissa (Baongo).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

29 mars 2014 - 29 mars 2015

Voici un an que notre regretté père André Talansi a été rappelé à Dieu. Les enfants Talansi prient parents, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour lui. Une messe sera dite en sa mémoire le dimanche 5 avril au Poste de l'armée du salut du Plateau des 15 ans à Moungali. Les enfants Talansi.



31 mars 2008 - 31 mars 2015

Il y a sept(7) ans, que le seigneur a rappelé en son royaume son fils Sala Dominique Godefroy, inspecteur d'état, membre du comité central du parti congolais du travail. En ce jour, de triste anniversaire, son épouse, ses enfants et sa

famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour lui. Des messes pour le repos de son âme seront dites en l'église Saint François d'Assise à Brazzaville.



Les familles Ofoulou et Otongobayi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur enfant et frère Davy Fiacre Ofoulou survenu ce jeudi 26 mars 2015 à 15 heures au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°116, avenue des Fermiers N'Kombo (arrêt Molokai), Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

DANSE

Brazzaville va bientôt accueillir des rencontres chorégraphiques

Le réseau Radcam culture que dirige Jean Claude Kodja organisera du 2 au 18 avril à Brazzaville la deuxième édition des Rencontres internationales des artistes. Plusieurs chorégraphes viendront du Cameroun, de la France, de Madagascar et du Congo Brazzaville.

Durant deux semaines, ces artistes échangeront leurs connaissances et expériences sur plusieurs disciplines notamment : la danse traditionnelle et contemporaine ; en art plastique ; théâtre, slam et en hip pop. Des cours seront dispensés par des formateurs étrangers et nationaux. Tous ces ateliers seront animés sur un seul site, celui de Sony Labou Tansi.

Cette deuxième édition a, entre autres objectifs, de faciliter les artistes à interpréter les mouvements et connaître l'écriture des autres. « Nous leur montrerons les bases de ces disciplines, car la danse n'est pas seulement liée aux gestes mais aussi à la pédagogie. Nous leur montrerons aussi comment faut-il ramener la danse traditionnelle vers le modernisme », a indiqué Jean Claude Kodja, directeur artistique et initiateur du projet Radcam culture. Il a regretté le fait que « Le Congo n'a pas de centre de formation. »

Jean Jacques Zenga, chorégraphe et formateur congolais, animera l'atelier sur la technique de la danse africaine. Dénommée technique de Jean Jacques Zenga, il s'agit d'une fusion de plusieurs pas de danse des différents départements du Congo pour en faire une seule danse. Cette technique est aussi appliquée au Ballet national du Congo. « La danse au

21^e siècle n'est pas seulement le folklore mais un mélange de tradition et de l'esthétique, la chorégraphie est le mouvement esthétique. Donc, nous voulons rendre la danse traditionnelle beaucoup plus belle. Nous sommes sûrs et certains que les invités vont nous apporter un plus. »

Un agenda riche pour Jean Claude Kodja

Juste après les rencontres du Radcam culture, Jean Claude Kodja aura une tournée internationale. Il est attendu au mois de mai à Dakar, au Sénégal pour participer aux ateliers de rencontres chorégraphiques, d'échanges et de créations. Après Dakar, le chorégraphe se rendra à saint louis pour le festival duo solo où il présentera sa création « corps lié au son d'abstrait, la même création sera programmée aux rencontres chorégraphiques de 2016 qui se tiendront à Ouagadougou. À son retour au pays, Jean Claude Kodja sera en résidence de trois mois entre la cité et l'institut français du Congo pour la préparation de sa nouvelle création « sphère crochée, croisée » Rappelons que les rencontres internationales de 2013 ont ouvert des opportunités à beaucoup d'artistes, certains ont bénéficié de création en Europe et en Guadeloupe. D'autres par contre ont pu émerger et diriger leur propres compagnies. Le Réseau Radcam culture n'est ni une association ni une compagnie de danse mais l'ensemble des artistes qui partagent leurs connaissances et expériences au profit des jeunes talents. Ces rencontres se tiennent après deux ans.

Rosalie Bindika

SPECTACLE

Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, bonus à tous ce dimanche 5 avril 2015 à 15h00 au bar terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji Talangai 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin entrée: consommation 1500f cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe



THÉÂTRE

Les spectateurs découvrent «Le conseil de discipline est suspendu»

Présentée aux Vendredis des arts et des lettres par la création artistique Sirius théâtre (la Cast) le 27 mars à la préfecture de Brazzaville à l'occasion de la Journée internationale du théâtre, Le conseil de discipline est suspendu relate les antivaleurs des élèves dans les établissements scolaires.

Cette pièce mise en scène par Collard Winner, comédien et metteur en scène, est le texte écrit par Jacques Nkéoua, professeur de français dans l'un des lycées de Brazzaville. « Le conseil de discipline est suspendu » dénonce de manière générale des comportements déviants des élèves qui reflètent la réalité dans les écoles. En effet, cinq élèves sont traduits au conseil de discipline, la première, Sulbazur, est représentée par sa mère. Trois motifs sont formulés contre elle. On lui reproche premièrement le fait que son téléphone sonne brillamment en plein cours d'histoire, sous le mécontentement de son professeur et de ses condisciples. Sulbazur sort précipitamment pour répondre à son correspondant à haute voix au seuil de la porte de la classe. Le second motif, c'est sa coiffure mami mwata, elle s'habille d'une jupette et d'un body mettant à nu tout son dos lors des cours d'éducation phy-

sique. Elle porte des chaussures de hauts talons appartenant à sa mère, et se pavane grossièrement dans la cours de l'école. Comme troisième motif, Sulbazur a été surprise par le surveillant général de l'établissement, en train de s'embrasser avec son condisciple contre le mur de sa classe. Ce dernier présent à ce conseil de discipline, est accompagné de son père.

La deuxième élève Aicha Djambala, accompagnée de sa sœur aînée, est traduite au conseil de discipline pour avoir exécuté publiquement la danse pornographique en plein cours ; elle visionne les films pornographiques dans son téléphone et pratique le commerce des sous-vêtements féminins en incitant ses camarades de classe à la débauche.

Sulbazur est défendue par sa mère qui l'a représentée ; cette dernière ayant cru aux paroles mensongères de sa fille, est confuse devant la réalité des faits et en retrouvant sa paire de chaussures disparues. Elle menace d'emprisonner le garçon qui s'amourachait avec sa fille. Soudainement, le père de ce garçon réagit et défend son fils. « Je suis colonel », dit-il. La dame tressaillit, croyant à cette autoprésention. Plus tard, elle apprend que ce colonel n'est pas un officier supérieur de la police mais plutôt un colonel de l'armée du salut. La parente

d'élève s'alarme et sème le désordre à cause duquel le proviseur déclare le conseil de discipline suspendu.

Selon le proviseur, ces comportements déviants sont formellement interdits par le règlement intérieur qui stipule que les élèves détenteurs de téléphones mobiles doivent obligatoirement les désactiver, quel que soit le temps ou le moment de la journée des cours ; ils doivent être bien coiffés, bien habillés. Le port de la tenue scolaire est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement pour tous les élèves ; ces derniers ne doivent pas entreprendre le commerce à l'école ni s'engager dans des débats politiques.

Collard winner, qui a joué le rôle de proviseur, déplore les comportements déviants de certains élèves « L'école qui était la deuxième cellule de l'éducation des enfants, est lamentablement réduite à une simple maison d'apprentissage intellectuelle. Les enceintes de nos établissements scolaires sont devenues le théâtre d'antivaleurs alors qu'elles seraient plutôt un musée de vertus »

Il a par ailleurs remercié l'initiative prise par l'Union nationale des écrivains et artistes congolais qui permet aux artistes de s'exprimer lors des vendredis des arts et de lettres.

Rosalie Bindika

EXPOSITION DE MILAN

L'Angola en rang de marche

À un mois de l'ouverture officielle de l'exposition universelle de Milan, Luanda se donne à voir déjà à l'aéroport de Rome.

C'est le 1er mai prochain que s'ouvre dans la capitale économique italienne, Milan, l'Exposition universelle. Les pays d'Afrique centrale y vont en force, car presque tous les Etats de la sous-région (à l'exception peut-être de la République centrafricaine qui a évoqué un moment une rétractation de son engagement vu les violences dans le pays) se sont inscrits et tiendront des pavillons au cours de cette manifestation. A l'instar du Congo, ils sont d'ailleurs parmi les tout-premiers à s'y être engagés, constituant aujourd'hui la majorité des participants africains eux-mêmes bien en force dans les 140 Etats déjà inscrits.

Pour donner, en quelque sorte, l'eau à la bouche aux millions de visiteurs attendus dans la capitale économique italienne, Luanda a installé vendredi à Roma-Fiumicino, l'aéroport international de Rome, une exposition qui est la synthèse de ce qui se verra grandeur nature à l'expo dans un mois. Les voyageurs du plus grand des aéroports italiens peuvent désormais voir ce que l'Angola est et ce qu'il entend montrer pour frapper

les esprits et inciter à le choisir comme terre d'investissement.

Orgueilleux de ses ressources, de la diversité de son écosystème, de ses traditions culturelles et culturelles, l'exposition montre plusieurs diapositives et échantillons vantant les opportunités de faire des affaires avec lui. Enormes richesses minérales, 58 millions d'hectares de terres pastorales et/ou cultivables, l'Angola veut souligner que les hommes et femmes d'affaires italiens et étrangers ont intérêt, au moins, à se faire une idée et à se lancer ensuite dans des projets de partenariat.

Il s'agit, affirme sa commissaire générale pour l'expo, la bien nommée Albina Assis Africano, de montrer les charmes d'un pays que les Italiens ne connaissent pas beaucoup. Pourtant, avec le Mozambique et la République du Congo, il fait partie des trois pays africains que le premier ministre Matteo Renzi donne en modèle et sur lesquels repose sa stratégie énergétique pour les 20 prochaines années. « L'expo montrera toutes les caractéristiques qui rendent l'Angola attrayant pour les investissements extérieurs », dit Mme Assis Africano en présentant l'exposition de Fiumicino.

« Nous voulons pré-annoncer une exposition de rappel non

seulement pour les visiteurs du monde entier mais aussi pour les investisseurs à qui parviendra l'information et qui pourraient se sentir particulièrement intéressés par les potentialités des affaires en Angola », ajoute Madame la commissaire. Le pays va à Milan avec un slogan, une ambition : « alimentation et culture : éduquer pour innover » qui veut indiquer la volonté de diversification de l'économie angolaise que les décideurs ne veulent pas baser seulement sur les hydrocarbures pourtant capitales aujourd'hui.

Le maire de Rome Ignazio Marino, l'ambassadeur d'Angola en Italie, M. Florencio de Almeida ainsi que l'administrateur-délégué de l'aéroport de Rome Lorenzo Lo Presti ont pris part à l'inauguration de l'exposition de l'aéroport vendredi. Elle entre dans le cadre du projet « Rome vers l'expo de Milan ». Elle restera en place jusqu'au 12 avril. La manifestation n'est pas la première à se donner en avant-première de l'exposition universelle : d'autres pays comme la Côte d'Ivoire ont déjà offert aux voyageurs de Fiumicino un condensé de ce qui se présentera à Milan en mai prochain. On a pu y voir les dizaines de variétés d'ignames de ce pays ainsi que son produit-phare : le café.

Lucien Mpama

SONDAGE

Les Congolais s'exprimeront sur le terrorisme

Le thème fera l'objet de l'enquête Win Gallup International Association dont les résultats seront publiés en juin 2015. Il y aura cette fois la participation de la RDC à travers le cabinet congolais Target qui représente cette association spécialisée dans les études de marché et sondages.

Chaque année, Win Gallup International Association fait le choix d'un thème qui préoccupe l'ensemble des soixante-quatre pays membres. Il s'agit d'une tradition qui remonte sous la présidence de Georges Gallup en 1977. Désormais, beaucoup d'analystes souhaiteraient voir le groupe s'intéresser également aux thèmes touchant directement l'Afrique, notamment l'exploitation illégale des ressources naturelles. Une telle perspective reste possible avec les atouts que présente la région. Pour sa prochaine enquête mondiale, l'association qui a pour principale mission de promouvoir les études de marché et sondage parlera d'un phénomène qui prend une ampleur sans précédent en Afrique à cause notamment de la porosité des frontières : le terrorisme. Les groupes terroristes écument certaines parties de la région. Ils sont plus actifs avec la circulation des armes.

Jusqu'à-là, le continent africain a été sous-représenté dans les enquêtes Win Gallup International. Mais l'intérêt ne

cesse de s'accroître avec les taux de croissance économique les plus élevés dans un contexte mondial plutôt morose. Au total, l'on dénombre actuellement quatre pays africains dont la RDC venue récemment grossir les rangs avec l'adhésion de l'agence Target Sarl. Cette dernière jouit d'une réputation sérieuse à travers la ville de Kinshasa, et a commencé à s'étendre dans le pays et au-delà des frontières nationales.

Qui est Win Gallup International Association ?

Le groupe qui réunit soixante-quatre pays membres apporte son expertise dans plusieurs domaines depuis plus de 60 ans. En effet, il dispose en son sein des experts de renommée internationale dans quasiment toutes les disciplines. Ses membres sont les principaux instituts nationaux ayant acquis une connaissance locale approfondie des méthodes et techniques de recherche, des sources statistiques, des coutumes et des différences de culture de leurs propres pays. Du reste, ils sont sélectionnés rigoureusement par le groupe en raison d'une agence par pays. Un effort est fait pour faire travailler les membres ensemble. L'idée est d'arriver à les encourager de partager les connaissances, les nouvelles techniques et outils de recherche.

Laurent Essolomwa

Patrick Lumumba déçu par la justice italienne

Impliqué puis absout dans le meurtre d'une jeune britannique à Pérouse, le Congolais juge durement l'acquittement de ses deux ex-complices présumés.

L'affaire continue de défrayer la chronique. Il n'est pas fréquent qu'un meurtre touche aussi bien la Grande-Bretagne (pays de la victime Meredith Kercher), les Etats-Unis et l'Italie (pays des deux meurtriers présumés : Amanda Knox et Raffaele Sollecito) auxquels s'ajoutent deux pays d'Afrique : la Côte d'Ivoire d'où est originaire Rudy Guédé, l'unique condamné (à 16 ans de prison) et, donc, la République démocratique du Congo d'où est originaire Lumumba, nom illustre sans lien de parenté avec le célèbre héros de la libération africaine.

Tout remonte à la nuit entre le 1er et le 2 novembre 2007. Dans une chambre d'un appartement loué par des étudiants de l'Université des langues de Pérouse (centre de l'Italie), le corps de Meredith Kercher, étudiante britannique de 22 ans, est retrouvé baignant dans son sang. L'enquête s'oriente vers la colocataire Amanda Knox et ses amitiés scabreuses, mêlant mœurs et drogue. Elle et son petit ami italien Raffaele Sollecito sont conduits en prison. Plus tard ils indiquent qu'une autre de leurs connaissances, Rudy Guédé, a pris part à une soirée qui a peut-être mal tourné.

L'enquête vient également mettre en cause Patrick Lumumba, le tenancier de ce qu'on appellerait un bar, le pub Le Chic de Pérouse. Puis de rebondissements en rebondissements, entre va-et-vient entre certitude et simples hypothèses, il ne reste de concret que la condamnation définitive de Guédé. Lumumba qui a

fait faillite dans l'affaire et a été traîné dans la boue dans Pérouse, sa ville d'adoption, est finalement innocenté. Avec une indemnisation tellement ridicule, 5.000 , (6680 dollars environ) que les associations d'immigrés hurlent littéralement au scandale !

L'affaire est allée en appel, puis en cassation. Entretemps, profitant d'une première absolue, Amanda Knox est rentrée aux Etats-Unis, refusant résolument de se présenter à Rome aux convocations du Tribunal. Puis, vendredi 27 mars, c'était (peut-être) le dernier coup de théâtre : la cour de cassation, dernier degré dans la juridiction italienne, annonçait qu'Amanda Knox et Raffaele Sollecito étaient définitivement acquittés. Fin de l'affaire ? Non ! En Grande-Bretagne, la mère de Meredith éplorée affirme que sa fille vient d'être tuée une deuxième fois. Parce que Guédé a été condamné pour « avoir tué avec des complices ». Ceux-ci n'existent donc plus. En tout cas, ce ne sont pas Amanda et Raffaele qui se disent, eux, « soulagés ».

Depuis la Pologne, pays de sa femme, Lumumba estime quant à lui que la jeune dame a été acquittée « parce qu'Américaine et riche. Cet acquittement n'est pas une bonne chose pour la justice ; il montre le pouvoir dont disposent les personnes riches ». A 42 ans, il reste convaincu que « derrière tout cela, il y a des questions diplomatiques et politiques avec les Etats-Unis. Cela a rendu les choses plus faciles » pour Mlle Amanda Knox. Il reste résolument convaincu qu'au tribunal « Amanda a menti » sur le déroulé des événements, « et cela fait mal », conclut-il dépité.

Lucien Mpama

TONY ELUMELU FOUNDATION ENTREPRENEURSHIP PROGRAM

Sept projets de la RDC retenus

Mille projets ont été retenus dans ce programme ambitieux, dotés de 100 millions de dollars américains, et qui vise à soutenir la nouvelle génération d'entrepreneurs africains.

La liste des projets retenus a été publiée le 23 mars par la fondation Tony Elumelu, initiatrice du programme. Cette dernière a déclaré avoir reçu plus de 20 000 candidatures. Les candidats retenus sont originaires de cinq pays africains et évoluent dans divers secteurs créateurs de valeur, allant de l'agriculture à l'éducation, en passant par la mode et les TIC. Les projets issus de l'Afrique anglophone sont majoritaires et proviennent principalement du Nigeria, du Kenya, de l'Ouganda, de l'Afrique du sud et du Ghana. Les sept congolais retenus sont Bénédicte Mundele Kuvuna, avec un projet sur l'industrie manufacturière ; Sumbu Daddy et Mosala Matembe dans l'agriculture ; Michael Kashita Mbonga dans la construction ; Gloria Mulimba Bankwa ; Thete Nseyia ; Kahamba Jean Louis dans le domaine de la santé. Les entrepreneurs retenus prendront part à une formation intensive en ligne et vont bénéficier d'un mentorat pendant les neuf prochains mois. La firme de conseil Accenture participera à l'évaluation des projets. Pour sa part, Tony Elumelu s'est engagé à consacrer son temps et son expérience à la réussite des projets de cette nouvelle génération d'entrepreneurs africains. « Le choix de ces 1000 entrepreneurs nous rapproche de notre



Tony Elumelu

objectif ultime, celui de stimuler la transformation économique et sociale de l'Afrique de l'intérieur et d'intensifier radicalement la création d'emplois en Afrique. Bien que je n'aie jamais rencontré ou parlé à aucun des lauréats, je suis convaincu, en raison de la rigueur des critères et du processus de sélection, que ces entrepreneurs représentent l'espoir d'un avenir meilleur pour l'Afrique. Je continuerai d'investir mon expérience, mon temps, mon influence et mes ressources afin d'assurer leur réussite. J'entreprends ce voyage avec ces entrepreneurs, avec beaucoup d'espoir et d'inspiration », a déclaré Tony Elumelu. La concrétisation du business plan de ces projets est prévue pour décembre 2015.

À cette échéance, ces jeunes entrepreneurs bénéficieront de deux tours de financement de 5 000 dollars chacun. Les inscriptions pour la deuxième année du programme seront lancées en janvier 2016.

Soutenir les jeunes entrepreneurs

Le Tony Elumelu entrepreneurship programme (TEEP) est d'une durée de dix ans. Il est doté d'un budget de 100 millions de dollars et vise à former, financer et accompagner 10 000 startups et jeunes entreprises de toute l'Afrique, avec l'objectif de créer un million de nouveaux emplois et 10 milliards de dollars de revenus annuels. Le programme est ouvert aux entrepreneurs des cinquante-quatre pays du continent, mais pas à ceux créant à l'étranger des entreprises consacrées à l'Afrique. Un comité de sélection choisit les mille entreprises les plus prometteuses. Le prestigieux jury est notamment composé de Tony Elumelu, Ory Okolloh (directrice des investissements d'Omidyar Network en Afrique), Ayodeji Adewunmi (co-fondateur du site d'emploi Jobberman), Vera Songwe (directrice pour le Sénégal, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Bissau et la Mauritanie à la Banque mondiale), Opunimi Akinkugbe, dirigeante de la société panafricaine de jeux Bestman Games...

Patrick Ndongidi

18° SOMMET DE COMESA

Perspective d'instauration d'un marché commercial transfrontalier dans les Grands lacs

Le projet sera financé par la Banque KFW dans le cadre du programme « paix et sécurité en Afrique » à hauteur de trois millions de dollars.

Il s'est ouvert le 30 mars à Addis-Abeba en Éthiopie le 18e sommet du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) dont la clôture est annoncée pour le 31 mars. Le chef de l'État, Joseph Kabila, qui a assuré la présidence tournante de cette organisation durant l'exercice 2014, passera ainsi le bâton de commandement à son successeur, le Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Hailemariam Desalegn. Placé sur le thème « Pour une industrialisation inclusive et durable », ces assises entendent mettre une emphase particulière sur enjeux relatifs à la croissance industrielle dans la sous-région. C'est dire que la réflexion menée lors de la précédente édition tenue à Kinshasa sur la promotion des PME et PMI aura actionné le processus d'industrialisation dans les dix-neuf États membres. Les assises d'Addis-Abeba entendent donc capitaliser les acquis du forum de Kinshasa pour booster l'industrialisation de la sous-région de sorte à la faire profiter aux populations.

Toujours dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des populations de la sous-région, il est fait état du démarrage imminent du projet d'échange commercial dans les zones transfrontalières de la région des Grands lacs. Ce projet sera financé par la Banque KFW dans le cadre du programme « paix et sécurité en Afrique » à hauteur de trois millions de dollars. Il est prévu, dans ce cadre, la construction d'un marché d'échange commercial à Goma, Gisenyi, Gatumba et à Kivimwira.

La RDC entend tirer profit des opportunités offertes par son appartenance à la Comesa qui compte dix-neuf pays membres pour un total de 389.000.000 consommateurs dans un marché ouvert. L'impératif de la paix et de la sécurité sans lesquelles il est illusoire d'envisager la matérialisation dudit projet a été évoqué au cours des travaux préparatoires à travers le Comité « Paix et Sécurité » qui se félicite, par ailleurs, du déroulement des opérations militaires engagées contre les groupes armés à l'Est de la RDC.

Alain Diasso

SANTÉ

Un nouveau projet pour renforcer le système de santé en RDC

Ripsec, ce projet portant sur le renforcement institutionnel pour des politiques de santé basées sur l'évidence a fait l'objet d'un atelier d'information à l'intention des directeurs centraux du ministère de la Santé publique et des partenaires intervenant dans ce domaine. Objectif de cette réflexion organisée dernièrement à l'hôtel Sultani : assurer une compréhension commune du programme Ripsec par l'ensemble des institutions parties prenantes en vue de sa mise en œuvre harmonieuse.

Constitué par un consortium de six instituts de santé publique à savoir l'école de santé publique de l'université de Lubumbashi, l'école de santé publique de l'université de Kinshasa, l'institut national de recherches biomédicales (INRB), école national de santé publique du Maroc, institut de médecine tropicale d'Anvers et l'école régionale de santé de l'université catholique de Bukavu, le Ripsec tel qu'expliqué le prof Barth Criel vise le renforcement du



Le ministre de la Santé publique entouré des partenaires lors de la présentation du RIPSEC

système de santé par une prise en charge plus équitable de la santé dans une perspective de couverture de santé universelle. Grâce à la mise en œuvre de ce projet, il sera possible de développer un centre de connaissance santé congolais ; renforcer les capacités scientifiques de recherche

et d'enseignement en système de santé de trois écoles de santé et de INRB. Ce projet permettra aussi de développer quatre zones de santé d'apprentissage et de recherche en RDC. Plusieurs activités sont aussi prévues, il s'agit de la formation en méthodologie de recherche en

système de santé, le développement du nouveau programme d'enseignement, la mise en place d'un cadre de concertation entre les différents établissements de formation de personnel de santé. le Ripsec bénéficie d'un financement de l'Union européenne pour une durée de cinq ans.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a présidé cette journée d'information a fait savoir que le projet Ripsec a été retenu sur la centaine de projets à être financé par l'Union européenne. Il s'agit donc, ajoute le ministre de la Santé publique, d'un projet d'ambitieux. La réussite de Ripsec va révolutionner le système de santé en RDC et s'allie à la stratégie de renforcement du système de santé selon les objectifs du programme national de développement sanitaire, c'est la raison pour laquelle le gouvernement apporte tout son soutien à sa réussite pour le bénéfice des Congolais. Pour le Dr Félix Kabange Numbi, la réussite de ce projet peut être la clé de sa durabilité. De son côté, la représentante de l'Union européenne a réaffirmé l'engagement de son institution à soutenir la RDC dans le secteur de la santé et la mise en œuvre du Ripsec se situe dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et le gouvernement congolais.

Aline Nzuzi

Remise des véhicules aux médecins

Le 29 mars sous une pluie battante, les médecins n'ont pas voulu raté cette cérémonie de remise des véhicules. Les concernés ont tous été présents pour recevoir les clés de leurs voitures pour les uns et des jeeps pour les autres.

Des véhicules tous neufs avec des sièges drapés de sachet pour montrer qu'ils sortent fraîchement de l'usine ont été remis aux médecins souscripteurs à l'opération de remise de 815 véhicules. C'est le dernier lot des véhicules à être remis aux médecins et qui sanctionne la fin de cette opération du moins pour la ville de Kinshasa. Bien de médecins ne croyaient pas à l'aboutissement heureux de cette opération vue

de longs moments d'attente. Le secrétaire général du syndicat national des médecins (synamde), le Dr Mankoy l'a reconnu : « Ce projet a connu beaucoup de difficultés, mais le Seigneur nous a fait grâce et aujourd'hui nous sommes à la fin de remise de 815 véhicules Toyota et Suzuki commandés par Cfao- Motors et qui ont bénéficié de l'exonération du gouvernement », laisse entendre le Dr Mankoy avant d'exprimer la reconnaissance du Synamed au chef de l'État, car sans son implication, ce projet n'aurait pas vu jour et au ministre de la Santé publique pour son accompagnement quant à la réussite de cette opération. Le secrétaire général du

synamed a, par la même occasion, souligné que sur fonds propres, le synamed a pu s'acheter un véhicule pimpant neuf. S'adressant aux médecins, le Dr Mankoy leur a fait savoir que même si leur rêve est devenu aujourd'hui une réalité, ces véhicules ne sont nullement un don ou un cadeau, mais « le fruit de vos efforts. Il faut donc en prendre soin et nous interdisent de les vendre avant l'extinction du crédit à la Biac ». Fier de la réussite de cette opération, le Dr Félix Kabange Numbi rassure les médecins que le gouvernement continuera à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

A.Nz.

RESSOURCES NATURELLES

Plaidoyer en faveur d'un Code minier consensuel

L'adoption par le législateur d'un texte consensuel pourrait, pense-t-on, faciliter les investissements dans le domaine minier en mettant notamment fin à la disparité des textes régissant le secteur minier congolais.

Plus que jamais, la problématique de la révision du Code minier se pose avec acuité au regard de sa pertinence par rapport aux enjeux socioéconomiques de l'heure. Après l'échec des discussions tripartites engagées entre le gouvernement, la société civile et les opérateurs du secteur, la question revient sur le tapis à la faveur de session parlementaire en cours obligeant le législateur à adopter un texte consensuel qui satisfasse toutes les parties. L'objectif de la révision du Code minier actuel, publié en 2002 et en déphasage avec l'évolution sociopolitique du pays, est de le recadrer par rapport à la Constitution tout en créant un environnement favorable aux investissements dans le domaine minier. La plupart d'intervenants dans le secteur en appellent donc à l'adoption d'un texte consensuel, question de mettre fin à la disparité des textes qui régissent le secteur minier en RDC. Celui-ci, à en croire des experts, est gangrené par une multiplicité de textes à la base de son dysfonctionnement. En dehors du Code minier censé englober toutes les questions qui se posent dans ce domaine, il faut compter aussi avec les règlements miniers, le Code des investissements et la loi des finances. Des textes qui s'empêtrent tout en se superposant les uns aux autres obstruant ainsi la visibilité dans ce secteur, avec à la clé, certaines dispositions anticonstitutionnelles dont l'application a été rendue obligatoire de fait.

Des spécialistes stigmatisent également la confusion qui en résulte dans le domaine d'octroi des titres ainsi que l'empiètement du secteur artisanal dans certaines concessions déjà concédées aux investisseurs privés. Il y a, pense-t-on, des réajustements à faire à ce niveau pour davantage attirer des investisseurs dont certains continuent à faire preuve de réticence vu le désordre qui ronge le secteur. Si une certaine opinion est d'avis qu'il faille accorder beaucoup d'exonérations aux investisseurs en évitant le plus possible de les accabler des taxes, une autre plaide pour le maintien du régime fiscal du Code minier actuel adopté en 2002. Celui-ci, à en croire le président de la chambre des mines à la Fédération des entreprises du Congo), n'a commencé à donner l'effet que ces dernières années précisant que les premiers investissements n'ont commencé qu'en 2006.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'affaire des activistes sénégalais et burkinabés expulsés relancée

La mission parlementaire d'enquête sur le dossier des activistes africains arrêtés, le 15 mars, dernier à Kinshasa a débuté ses investigations le 30 mars.

Alors qu'on croyait l'affaire des activistes sénégalais et burkinabés arrêtés le 15 mars à Kinshasa close après leur expulsion du territoire national, voilà qu'elle rebondit à la Chambre basse du Parlement. La motion incidentielle du député Kiakwama Kia Kiziki dont le fils a été arrêté dans la foulée de ces événements à la plénière de vendredi dernier, a relancé le dossier. Cette fois-ci la donne a changé avec l'implication de la Chambre basse qui s'est saisie du dossier avec l'engagement de creuser le fond de cette nébuleuse. Une commission

d'enquête parlementaire a été mise sur pied pour tenter d'en savoir un peu plus en tentant d'apporter des réponses aux questionnements de l'opinion sur le projet d'insurrection qu'auraient nourri ces activistes lors de leur récent passage à Kinshasa.

Ils sont quinze députés nationaux à avoir reçu le quitus de leurs groupes parlementaires respectifs pour faire partie de ladite commission. Il s'agit des députés Ambroise Kamukuni, Mohamed Bule, Jean Kimbunda, Jérôme Lusenge, Lumeya Dhu Malegi et Zacharie Bababaswe. Dix jours francs leur ont été accordés pour présenter les résultats de leurs investigations à la plénière. Déjà, le 28 mars, la commission avait siégé pour lettre en place les stratégies d'action susceptibles de les conduire au résultat. C'est le 30

mars qu'ils ont officiellement débuté leurs investigations. Tout partira de la visite des jeunes activistes congolais encore détenus suivie de la ronde des différents services de sécurité ayant intervenu dans cette affaire, l'objectif étant de recueillir toutes les informations nécessaires pouvant permettre de se forger une conviction sur cette affaire.

Pour rappel, les activistes congolais avaient été arrêtés le 15 mars avec les leaders des mouvements sénégalais « Y'en a marre » et burkinabé « Balai citoyen ». Ces derniers ont été relâchés puis expulsés du pays. Inculpés, des jeunes congolais encore en détention, ont été accusés de faire la promotion de la violence. De graves indices de culpabilité pèseraient sur eux, à en croire des sources gouvernementales.

A.D.

AMICAL FIFA

La RDC s'incline devant l'Irak en premier match à Dubaï

Les Léopards de la RDC ont été battus, le 28 mars, à Dubaï par les Lions de la Mésopotamie de l'Irak sur la marque de 1 but à 2, en match amical de date Fifa. Cette rencontre ressort du stage de près de dix jours de l'équipe nationale du Congo démocratique sous la supervision du sélectionneur Florent Ibenge Ikwange.

pour ce match, il a placé Nicaise Kudimbana (Anderlecht/Belgique) dans le but. La défense a été constituée du latéral gauche Chris Mavinga (Reims/France), des défenseurs axiaux Gabriel Zakuani (Peterborough/Angleterre) et Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique) et du latéral droit Christopher Oualembo (Academica Coimbra/Portugal). Au milieu de terrain, seul le capitaine Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre) s'est occupé de la récupération, derrière Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique) et Dieumerci Ndongala (Charleroi/Belgique). Paul-José Mpoku (Cagliari/Italie), Yves Diba (Al Sailiya/Qatar) et Jody Lukoki (PEC Zwolle/Pays-Bas). Vainqueurs de la Coupe d'Asie des nations en 2007 et actuels 97e au classement Fifa, les Lions de la Mésopotamie irakiens ont été les premiers à ouvrir la marque dès la 10e minute par Ahmed Ibrahim

de la tête sur corner, profitant de l'hésitation entre Gabriel Zakuani et Nicaise Kudimbana. Mais les Léopards ont égalisé à la 20e minute par Paul-José Mpoku sur penalty consécutif à une faute d'un arrière irakien sur Yves Diba dans la surface de réparation. A la pause, les deux équipes étaient à égalité de 1 but partout. Au retour des vestiaires, les deux équipes ont produit du beau jeu. Malgré une domination dans l'entrejeu, les attaquants congolais ont manqué de réalisme. Et au finish, cela a profité à l'Irak avec le deuxième inscrit à la 72e minute par le meilleur joueur de cette sélection, Tariq, qui battait Mandanda d'une frappe croisée.

Au cours de cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a procédé à cinq changements notamment le gardien de but Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) qui a remplacé Nicaise Kudimbana. Dans le champ, l'on note aussi l'entrée en jeu de David Mbalala (Penafiel/Portugal), Nelson Munganga et Firmin Mubele (V.Club), ainsi que Jordan Botaka (Excelsior Rotterdam/Pays-Bas). « On a découvert des jeunes garçons qui ont fait plaisir à voir. Le premier enseignement du match, c'est qu'on a perdu. Nous devons améliorer. Et le second, c'est qu'on a découvert des jeunes

garçons qui ont fait quand même plaisir à voir. Il faut qu'ils mettent du réalisme, sinon c'est de bon augure pour l'avenir. Ils ont joué dans un système qui n'était simple pour eux, notamment en milieu du terrain où j'ai laissé seulement Youssouf Mulumbu comme milieu récupérateur », a déclaré Florent Ibenge intervenant sur Radio Okapi. Et d'expliquer : « J'ai privilégié beaucoup des joueurs qui étaient à venir (en équipe nationale) et habitent l'extérieur du pays. J'espère au mois de mai pouvoir faire la même chose avec les joueurs qui habitent au pays et que je vois le plus souvent. Le but du jeu dans tout ça est de constituer la meilleure équipe pour faire le meilleur résultat possible à partir du mois de juin quand les éliminatoires vont commencer. Donc, la détection va continuer ».

Pour leur première avec les Léopards, certains binationaux se sont exprimés après le match. Buteur en sa première sélection avec les Léopards, Paul-José Mpoku a dit : « Ça me fait plaisir de pouvoir marquer, mais malheureusement nous avons perdu. Qu'à cela ne tienne, nous allons nous rattraper. Je suis sûr qu'on va bien se préparer car il y a beaucoup de bons joueurs. Il nous faut maintenant faire un groupe.

Mon intégration s'est bien passée. On se connaissait de nom et on s'est vu physiquement. Tout s'est bien passé ». Le défenseur Fabrice Nsakala, a quant à lui, souligne la bonne ambiance : « L'ambiance est bonne dans l'équipe. Je m'y attendais un peu, car j'avais des échos du fait que je joue [en Belgique] avec Neeskens Kebano et Chancel Mbemba [qui ont joué la CAN 2015 avec les Léopards]. Ils m'avaient déjà expliqué que c'était une belle ambiance au sein du groupe. Et après, j'ai dit que je viendrais moi aussi découvrir le Congo. C'est un choix du cœur, car j'en avais aussi parlé avec ma famille. Je leur ai dit que je veux, moi aussi découvrir le Congo. On a un très beau groupe avec l'ambition de continuer et de mieux faire que ce qui s'est passé à la Can [2015, les Léopards ont terminé troisièmes]. Là, on avait une équipe (Irak) largement à notre portée, mais malheureusement on a perdu. Et nous pensons nous relever mardi [lors du 2e match amical face à l'Irak] ». Jeune joueur d'Excelsior Rotterdam au Pays-Bas, Jordan Botaka s'est dit heureux d'être en sélection : « Je suis très très content de jouer pour mon pays, car ça n'arrive pas chaque jour et ce n'est pas donné à tout le monde. J'en ai l'honneur et je suis très content. Jusqu'à pré-

sent, j'ai été bien accueilli. Il y a des qualités dans le groupe, le niveau est élevé. On a tous une vision : c'est d'aller de l'avant. Des Pays-Bas où je suis, j'ai suivi la Can en Guinée. Je voyais aussi les prestations de l'équipe congolaise. Maintenant que je suis là, je suivrai plus l'évolution du football congolais ».

Les Léopards vont encore monter sur l'aire de jeu pour un deuxième match le 31 mars 2015, une fois de plus contre l'Irak. Et Florent Ibenge a déjà donné la composition du onze national. Il s'agit du gardien de but Joël Kiassumbua (Wohlen/Suisse), des défenseurs Abel Tamata (PSV Eindhoven/Pays-Bas), Mabele Bawaka (V.Club), Joël Kimuaki (Mazembe) et Ruddy Makwekwe (V.Club) ; au milieu de terrain, Nelson Munganga (V.Club) sera à la récupération, aidé par Toko Nzuzi (Eskisehirspor/Turquie), et Jacques Maghoma (Sheffield Wednesday/Angleterre) comme animateur de jeu dans l'axe. Yannick Bolasie (Crystal Palace) qui a récupéré de sa blessure, Mubele (V.Club) et Jordan Botaka (Excelsior Rotterdam/Pays-Bas) formeront le trio d'attaque des Léopards pour le début de cette rencontre. Certainement, il y aura des changements au cours du match.

Martin Engimo

CABINDA

MRPCS dénonce l'angoisse qui règne sur l'enclave

Le mouvement tient également le gouvernement angolais responsable de tous ce qui pourrait arriver au président du Conseil de barreau de ce territoire, Me Arao Bula Tempo, et à ses compagnons.

Dans un message adressé le week-end à la communauté internationale, le subsidiairement à un autre message téléphonique, le Mouvement pour le rassemblement du peuple cabindais et pour sa souveraineté (MRPCS) a annoncé l'arrestation, depuis le 14 mars? du président du Conseil de barreau du Cabinda, Me Arao Bula Tempo. Ce juriste avait été arrêté avec quatre défenseurs des droits de l'Homme cabindais dont Marcos Mavungo, Manuel Biongo, Gabriel Bilongo et Simao Manuel Buinge. Ils viennent tous de totaliser plus de deux semaines d'incarcération.

Dans son plaidoyer, ce mouvement a dénoncé la répression de la marche qui a été à l'origine de cette arrestation, l'oppression du peuple cabindais et l'arrestation de Me Arao B. Tempo et de ses compagnons par le gouvernement angolais dont il demande la libération. Le MRPCS dit, par ailleurs, tenir le gouvernement angolais responsable de tous ce qui peut arriver à Me Arao B. Tempo

et à ses compagnons alors qu'il sollicite l'appui des destinataires de leur correspondance.

Une marche réprimée dans la répression

Selon le MRPCS, c'est la police angolaise du Cabinda qui a opéré ces arrestations, sur ordre d'une délégation du gouvernement angolais venue de Luanda le 11 mars. A en croire ce mouvement, cette délégation avait d'abord ordonné la défense expresse de la marche prévue le 14 mars. « A cette date, tous les quartiers du Cabinda, la capitale, avaient été inondés des policiers empêchant la libre circulation de la population. L'arrestation de Me Arao Bula Tempo a été particulièrement spectaculaire et dramatique avec braquage d'armes alors qu'il devait se rendre à Pointe Noire (Congo-Brazzaville) consulter son médecin pour sa santé », a souligné le MRPCS. Pour ce mouvement, qui motive sa conviction sur ce qui s'est raconté, n'eut été la présence des témoins, Me Arao B. Tempo aurait risqué la vie parce que jugé particulièrement dangereux par le gouvernement angolais à cause de ses exigences dans le respect de la loi. « Il est à rappeler ici que Me Arao B. Tempo, plusieurs fois menacé, a déjà échappé à une liquida-

tion physique n'eut été l'intervention efficace des médecins de l'hôpital de Pointe Noire où il avait été transporté d'urgence et incognito alors que des ordres précis étaient donnés par les autorités angolaises pour qu'il soit hospitalisé à l'hôpital provincial. Nous craignons que dans sa situation actuelle, Me Arao B. Tempo soit livré corps et âme à ceux qui en veulent à sa vie », a expliqué le MRPCS.

Des méthodes de gestion peu orthodoxes

Il est rappelé que, le 14 mars, une marche avait été programmée pour dénoncer la privation des droits et des libertés au peuple cabindais. Le MRPCS a dénoncé, dans ce document, les méthodes de gestion provinciale de l'actuelle gouverneure du Cabinda, Mme Mathilde, qui auraient accentué l'asphyxie du peuple cabindais. Ce mouvement note, par exemple, une confiscation de liberté de commerce par un arrêt provincial selon lequel tous les vendeurs sont obligés de vendre dans des endroits fixés par la gouverneure. « Les produits agricoles des villages n'échappent pas à cette décision. Des policiers sont placés à ces endroits. Tout vendeur ou acheteur est obligé de présenter la carte d'identi-



L'enclave du Cabinda dans une carte de la sous-région

té pour y accéder. Le défaut de carte d'identité et/ou la vente de tout produit en dehors de ces endroits entraîne l'arrestation du concerné », a appuyé le MRPCS. Ce qui ne se fait, a fait observer ce mouvement, nul part en Angola ni ailleurs en Afrique centrale. Avoir une carte d'identité est utile mais, a noté le mouvement, l'exiger dans de telles conditions est contraignant.

Pour le MRPCS, en effet, le peuple cabindais qui serait victime de la discrimination en matière d'emploi n'avait plus que le petit commerce pour sa survie. L'organisation de cette marche avait pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement angolais

et de la Communauté internationale sur l'angoisse qui s'est emparée du peuple cabindais qui se trouve plongé dans une oppression encore plus profonde qu'avant et qui, par son enclavement et son isolement, est dans le désespoir et la détresse. « Le refus de la marche par le gouvernement angolais est une preuve que ce gouvernement a une volonté expresse d'opprimer le peuple cabindais (en le privant de tout droit et de toute liberté) pour le liquider à petit feu. Car, la souffrance engendre des maladies que les hôpitaux angolais sont incapables de guérir », a dénoncé le MRPCS.

Lucien Dianzenza

MOLIÈRE BOUNDA

La passion du théâtre au service de la population

Molière Bounda est un jeune artiste comédien et metteur en scène qui depuis un certain temps s'investit sans réserve dans le théâtre éducatif. Acteur et metteur en scène, il ne manque pas d'ambitions dans cet art qui constitue pour lui une véritable passion.

Ses premiers pas dans les arts de scène, il les effectue à l'école primaire de la Révolution, aujourd'hui école du marché à Dolisie à travers les scénettes, poèmes, qui agrémentaient les fêtes scolaires. Son talent et son culot ont toujours émerveillé les férus du théâtre qui voyaient déjà en lui un futur artiste de talent. Le même enthousiasme pour l'art, il va le poursuivre au Collège central où il va rencontrer son premier metteur en scène, Corneille Boussougou, dont le contact sera décisif dans sa vie d'artiste. Sous sa férule, les spectacles, les ateliers de formation à la maison des jeunes de Dolisie et à Fatima vont s'enchaîner. Avidé d'étoffer son bagage artistique, il intègre la Troupe du Cercle biblique évangélique (CBE) de la paroisse Cité. Aussi, sa passion pour le théâtre va l'amener à côtoyer aussi les autres comédiens issus d'autres compagnies et troupes pour des échanges et un partage d'expériences mutuellement profitables. Ainsi, en 1998, il est reçu à Kinshasa avec la troupe Sala Ngolo à l'occasion des journées de théâtre pour l'enfance et la jeunesse. Après la Ré-



Le comédien et metteur en scène Molière Bounda / crédit photo «Adiac»

publique démocratique du Congo, il est accueilli à Libreville au Gabon où il intègre la troupe Franco-gabonaise. Dans cette ville, il participe à travers le théâtre aux campagnes de sensibilisation au VIH/SIDA en milieu jeunes avec le Programme national de lutte contre le Sida (PNLS). Après un bref passage au Bénin, Molière Bounda revient au bercail et intègre la Compagnie jeunesse en éveil avec laquelle il participe au Festival international de théâtre pour le développement au Burkina Faso en 2004 et 2010. Animé du désir d'apprendre davantage, Molière Bounda va aussi bénéficier de la formation de

théâtre-forum grâce à la compagnie française «Entrée de jeux».

En 2010, Molière Bounda se lance dans un vaste projet Théâtral de préservation de l'environnement baptisé « le Théâtre au service des communautés à travers des spectacles de théâtre, danses, poésies, atelier de formation dans les villages ». Auteur de la pièce Kuci Sukoli, le mythe du siècle..., il joue Alexandre le soldat pendant la Pacques en 2014 à Lonlay le Tesson en Basse Normandie en France.

Pour Molière Bounda, le théâtre est non seulement un art mais surtout une passion qui permet d'exprimer ses sentiments et de véhiculer un message « À travers nos pièces de théâtre sur l'environnement, nous sensibilisons les populations rurales à avoir des bons réflexes. Celles-ci participent comme acteurs aussi lors des représentations et cela permet la transmission du message plus facilement. Le théâtre de l'environnement est un projet qui nous tient à cœur, voilà pourquoi en tant qu'amoureux du théâtre on s'investit malgré nos modestes moyens pour que le théâtre serve aussi à protéger notre vie » a-t-il conclu

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

Une journée ignorée: celle de la sauvegarde

Toutes les journées mondiales se valent car elles permettent d'une manière ou d'une autre de porter un regard rétrospectif sur le passé et d'éclairer des actions futures.

La journée mondiale de la sauvegarde, célébrée chaque 31 mars, semble être totalement ignorée des Congolais en général et des Ponténégrins en particulier. Quelques Ponténégrins abordés disent n'en avoir aucun souvenir ni aucune connaissance. Or la complexité des systèmes informatiques avec le numérique comme question à l'ordre du jour fait de la sauvegarde des données, une stratégie importante pour être à l'abri de certains événements inattendus du genre incendie, vols, inondations qui pourront désintégrer tout système normal informatisé. De même qu'il est important de toujours sauvegarder des données, de même il est encore plus important de se souvenir qu'une seule copie de sauvegarde ne suffit pas. Les archives sont appelées à être informatisées et sauvegardées selon des méthodes appropriées. La sauvegarde entendue comme un dispositif permettant à un logiciel ou aux médias de stocker de la manière la plus rapide, la plus fiable et la plus compressée, les données qui sont l'âme d'une activité humaine.

Répondant à la question sur l'importance de la sauvegarde des données informatiques, un informaticien vivant à Pointe-Noire s'est exprimé en ces termes : « Sauvegarder les données est la façon la plus sûre et la plus économique de les garder. Car le monde numérique se chiffrera à 44 zettaoctets de données d'ici à 2020, chacun a un rôle à jouer dans la protection de ses données. Avec une stratégie de sauvegarde de données efficace, poursuit l'orateur, les fichiers sont conservés à un emplacement plus sécurisé. La sauvegarde des données n'est autre que la protection de celles-ci. J'ai toujours sauvegardé mes données informatiques sans tenir compte de la célébration de cette journée », a-t-il conclu.

L'occasion est donnée à toute personne connaissant bien cette journée d'en parler aux autres en faisant ressortir toute son importance. Les médias surtout, vu la masse des données qu'ils emploient dans le mois et même dans l'année, sont appelés à stocker de la manière la plus rapide, la plus fiable et la plus compressée les données qui sont l'âme de leur activité.

Ainsi, Iron Mountain, qui est la première société de services de stockage et de gestion des informations dans le monde, a tra-

vaille depuis longtemps sur cette problématique et propose trois mesures, notamment l'évaluation des options. Mais quel format de stockage de données choisir ? Sur disques, sur bandes ou sur cloud ? L'évaluation de la sécurité des données. Quels que soient le mode et l'emplacement de création et de stockage de sauvegardes, la sécurité finale des données est cruciale. Mais quelles sont les étapes à prévoir pour être certain que les données sont sécurisées ?

Et la troisième mesure consisterait au choix de la palette de technologies adaptée. Parmi les nombreuses options de stockage qui s'offrent à ceux qui veulent sauvegarder, la combinaison des méthodes s'avère importante afin d'adapter la solution en fonction des besoins. Stocker les sauvegardes complètes sur bandes à moindre coût et réserver l'espace disque local à un volume restreint de données à usage intensif. Ou bien déployer le cloud une fois la stratégie sauvegarde multi niveau formulée. Notons que cette journée mondiale dite de sauvegarde vise à rappeler à tout le monde à quel point il est important de créer plusieurs copies de ses fichiers sur des supports multiformes afin de ne pas les perdre.

Faustin Akono

TIÉ-TIÉ

La population de Loussala en attente d'un marché moderne

Alors que la première pierre de travaux a été posée le 23 novembre 2013 par André Guy Edmond Loemba, administrateur maire du troisième arrondissement Tié-Tié, le marché moderne de Loussala n'est toujours pas construit.

Situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié, le marché de Loussala est depuis une quinzaine d'années dans un état de délabrement avancé. Ce marché est installé dans une ruelle, ce qui fait que les conditions de vente ne soient pas favorables pour ses nombreux vendeurs qui s'exposent aux intempéries.

Ce marché renvoie les consciences à une époque très lointaine qui ne cadre plus avec la réalité actuelle. Cela avait donc poussé le maire dudit arrondissement de consentir des efforts financiers pour la construction d'un marché moderne dans ce quartier. Et fatiguées de vendre dans ces conditions malheureuses, de nombreuses vendeuses avaient également accepté de contribuer financièrement à hauteur de 100 000 FCFA chacune, pour accompagner ce projet.

« Les commerçants rencontrent beaucoup de problèmes. Ils vendent dans des conditions difficiles et cette situation ne devait plus durer. Nous nous sommes arrangés avec nos moyens, nos relations et même nos salaires, pour démarrer les travaux de construction de ce marché moderne sur le site qui lui est réservé.

vé. Nous avons aussi demandé la contribution des vendeuses pour qu'ensemble nous nous battions pour réaliser le projet», disait le maire pendant la pose de la première pierre de travaux. Malheureusement, jusqu'aujourd'hui, le marché de Loussala n'est toujours pas construit et il est resté tel qu'il est « normalement, tous les travaux de la ville sont programmés et la construction du marché de Loussala ne figure pas dans le programme pluriannuel de la ville, il est difficile pour la mairie de mettre à disposition des moyens pour sa réalisation. Mais comme ce marché de fortune pose d'énormes problèmes à la population, nous ne pouvions rester insensibles, c'est pourquoi nous avons décidé de commencer les travaux en attendant les moyens plus importants de la municipalité qui permettront de les achever. Le maire de la ville aura sûrement un regard sur ce que nous faisons, car il s'agit d'un marché domanial qui relève de la municipalité de Pointe-Noire », rappelait le maire de Tié-Tié après la cérémonie de pose de pierre.

Rappelons que la construction de ce marché permettra non seulement aux commerçants de vendre dans des conditions requises, mais également aux autorités municipales de protéger son terrain dont une partie a été déjà vendue par des citoyens malhonnêtes.

Hugues Prosper Mabonzo

L'orphelinat amour de Dieu confronté au problème d'eau

Cette situation a interpellé le Lion's club Espérance qui, dans le cadre de ses 10 ans de service, a voulu marquer l'événement par des actions en faveur du centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou et de l'orphelinat Amour du pays, situé à Côte Matève dans l'arrondissement 6 Ngoyo.

Un appel de collecte de fonds a été lancé à l'endroit de tous les ponténégrins ainsi que des sociétés de la place. « Nous avons reçu un état de besoin de cet orphelinat qui manque d'eau jusqu'alors. C'est pourquoi nous avons lancé cette collecte. Pour ce qui est du centre des mineurs, en décembre dernier nous avons organisé une collecte de produits alimentaires en sa faveur. Lors de la remise du don, des besoins nous ont été exprimés. L'activité dans ce centre consiste en la remise à l'état neuf des lits des enfants», a expliqué Guy-Blaise Loemba, secrétaire général du Lion's club Pointe-Noire Espérance. Outre, ces actions, pour célébrer ses 10 ans de service, le club organisera une soirée le 11 avril. Plusieurs activités sont prévues notamment : la cérémonie d'intronisation des nouveaux membres du club, une exposition vente des tableaux de grands peintres de la ville ainsi que des gadgets, un défilé de mode. Les fonds



Guy-Blaise Loemba

obtenus de la vente des gadgets ainsi qu'une partie de ceux de la vente des tableaux seront aussi consacrés à la construction du forage de l'orphelinat Amour de Dieu. Une partie de l'argent des commandes pour la confection des tenues chez les couturiers retenus pour le défilé servira aussi pour cette action. Les dons en matériaux de construction des forages sont aussi attendus. « Nous invitons tous ceux qui veulent bien contribuer de passer au Restaurant Le Ngodwana pour les matériaux. Pour ce qui concerne les fonds, ils peuvent nous joindre au numéro suivant: 05 568 67 70», a indiqué Guy-Blaise Loemba. Notons qu'outre le problème d'eau, l'orphelinat Amour de Dieu manque aussi d'électricité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

JOURNÉES FIFA

Les Diables rouges U-23 s'inclinent devant le Maroc

2 pour le Maroc et 0 pour l'équipe olympique Congolaise, tel est le score final du match amical ayant opposé les deux formations le vendredi 27 à Casablanca.

Les Diables rouges ont été dévorés par les Lions de l'Atlas, de l'équipe A du Maroc, au stade Mohammed V. Dès la 26ème minute de la rencontre Abdeladim Khadruf a permis aux Marocains de prendre l'avantage. Un lob a suffi à ce joueur pour tromper le portier congolais, Christoffer Mafoumbi. 1 à 0 en faveur du pays hôte à la mi-temps. De retour des vestiaires, les Diables rouges n'ont pas pu revenir à la marque. C'est plutôt le Maroc qui a enfoncé le clou. Entré en jeu et lancé à la limite du hors-jeu, Mohamed Ounajem a en effet alourdi le score dans les ultimes minutes de la rencontre. Les Congolais ont alors regretté l'occasion manquée à la 66ème minute. Une balle qui a terminé sa course sur le poteau de Bourkadi, le portier marocain. une action qui pouvait permettre aux Diables rouges de revenir à la marque et peut-être de changer le cours du match. Mais hélas!

Ce match amical servant de mise en jambes des Diables rouges U-23 est le point de départ de leur préparation aux échéances sportives qui pointent à l'horizon : les onzièmes Jeux africains en septembre 2015 à domicile ainsi que les éliminatoires des Jeux olympiques de Rio au Brésil en 2016. Le staff technique qui a suivi l'équipe au Maroc sait qu'il y a du potentiel dans l'ossature de l'équipe nationale des moins de 23 ans. Avec un peu plus de travail, les déchets techniques constatés peuvent être corrigés pour mieux affûter leurs armes en vue de tenir bon face aux défis à relever dans les jours à venir.

Rominique Nerplat Makaya

Les résultats des matchs amicaux Fifa

Mercredi 25 mars

Mali – Gabon : 3-4 (1-1)

Buts : Soumbeyla Diakité (6^e), Molla Wagué (57^e) et Bakary Sakho (82^e) pour le Mali, Malik Evouna (35^e), Pierre-Emerick Aubameyang (63^e sur penalty et 65^e) et Bruno Ecuele Manga (90^e) pour le Gabon

Indonésie – Cameroun : 0-1 (0-1)

But : Vincent Aboubakar (36^e) pour le Cameroun

Nigeria – Ouganda : 0-1 (0-0)

But : Miya Faruku (81^e) pour l'Ouganda

Swaziland - Afrique du Sud : 1-3 (0-0)

Buts : Felix Badenhorst (65^e) pour le Lesotho, Thulani Hlatshwayo (51^e), Thabo Mnyamane (52^e) et Mandla Masango (86^e) pour l'Afrique du Sud

Ile Maurice – Burundi : 2-2 (2-1)

Buts : Andy Sophie (9^e) et Bruno Ravina (23^e) pour l'Ile Maurice, Saidi Ntibazonkiza (18^e et 77^e sur penalty) pour le Burundi

Botswana – Lesotho

Buts : Mpho Kgaswane (45^e sur penalty), Kaelo Seakanyeng (65^e) pour le Botswana

Jeudi 26 mars

Qatar – Algérie : 1-0 (1-0)

But : Adli Assadalla (32^e) pour le Qatar

Côte d'Ivoire – Angola : 2-0 (1-0)

Buts : Ousmane Diarrassouba (25^e) et Salomon Kalou (90^e sur penalty) pour la Côte d'Ivoire

Egypte - Guinée Equatoriale : 2-0 (0-0)

Buts : Bassin Morsi (86^e) et Mahmdou Hassan « Trezeguet » (90^e) pour l'Egypte

Vendredi 27 mars

Japon – Tunisie : 2-0 (0-0)

But : Shinji Okakazi (78^e) et Keisuke Honda (82^e) pour le Japon

Gambie –Mauritanie : 1-0 (1-0)

But : Sam Pierre Mendy (31^e) pour la Gambie

Maroc (A) - Congo (U23) : 2-0

Buts : Khadruf (26^e) et Ounajem (90^e) pour le Maroc

Samedi 28 mars

Maroc - Uruguay : 0-1 (0-0)

But : Cavani (51^e sur penalty) pour l'Uruguay

Sénégal – Ghana : 2-1 (0-0)

Buts : Moussa Konaté (65^e et 76^e) pour le Sénégal, Richmond (84^e) pour le Ghana

Irak – RDC : 2-1 (1-1)

Buts : Ibrahim (5^e) et Tariq (71^e) pour l'Irak, Paul-José Mpoku (20^e sur penalty) pour la RDC

Ile Maurice - Togo : 1-1 (1-0)

Buts : Andy Sophie (16^e) pour l'Ile Maurice, Jonathan Ayité (82^e) pour le Togo

Seychelles –Kenya : 0-2

Buts : Collins Shivachi et Vincent Odongo

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Le stade Eboué prend le relais

Le Complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat est fermé pour réhabilitation en vue des Jeux africains, comme prévu. Le reste des matchs du championnat se disputeront alors au stade Félix-Eboué à partir d'aujourd'hui.

Le mardi 31 mars, la Jeunesse Sportive de Talangaï (JST) sera face à Munisports de Pointe-Noire. Ce match ouvrira le bal de la série des rencontres du championnat national de football qui se disputeront au stade Félix-Eboué. Le lendemain, le tour reviendra à Diables noirs et Patronage d'en découdre sur la pelouse de ce stade. Après quoi viendra le grand derby qui mettra aux prises Etoile du Congo et Diables noirs, le samedi 4 mars. Bien avant cette ren-

contre, soulignons-le, Tongo FC va se mesurer à V. Club.

Les mesures de sécurité à prendre

Au stade Félix-Eboué, l'aire de jeu et la main-courante ne sont pas séparées des gradins par un grillage protecteur comme c'est le cas dans le reste des stades construits à travers le pays. Lors des matchs à enjeu (du genre AC Léopards-Diables noirs) les supporters peuvent malheureusement afficher des comportements anti-sportifs au point de descendre sur l'aire de jeu puis se ruer sur les joueurs ou les arbitres. Pour prévenir ce genre de dérapages condamnables, les mesures de sécurité doivent être prises un peu plus qu'au stade Alphonse-Massamba-Débat. Normalement, les supporters devraient faire preuve de sportivité, de fair-play, quels que soient

les résultats des rencontres, pour faciliter la tâche. On espère que ce sera notamment pour le match qui opposera le samedi prochain Etoile du Congo à Diables noirs.

Si le nombre de places assises au stade Félix-Eboué ne sont pas aussi nombreuses qu'à Massamba-Débat, la pelouse du stade qui abritera désormais le championnat national est de nature à faciliter le déroulement du jeu. Les joueurs n'auront sans nul doute pas de prétexte à ce sujet même si quand il pleut, le terrain devient impraticable, le système d'adduction d'eau étant défaillant. Une réalité qui ne pourra pas empêcher le bon déroulement des matchs dans ce stade qui ces dernières années à plus servi aux activités culturelles. À partir de demain, au stade Félix-Eboué, le football reprendra sa place.

R.N.M.

INFRASTRUCTURES

L'Académie club karaté de Brazzaville se dote d'une salle d'entraînement moderne

A cinq mois des Jeux africains de 2015, l'Académie club karaté de Brazzaville se distingue des autres clubs dans la préparation des athlètes. Elle s'est dotée le 29 mars d'une salle d'entraînement répondant aux normes olympiques.

Le coût des travaux qui ont duré près de deux mois est estimé à 32.177120 FCfa. L'acquisition d'une telle infrastructure témoigne de la volonté des dirigeants de ce club de karaté de concrétiser leur ambition première : promouvoir au développement du karaté en milieu jeune dans les écoles et dans les quartiers. « Il s'agit pour nous, d'un objectif que nous avons vite concrétisé par l'élaboration d'un projet de construction, d'installation et d'équipements sportifs », a expliqué le maître du club Académie Eric Lambert Tabichi Tchiloemba avant de présenter les caractéristiques de cette infrastructure. Construite dans l'enceinte de l'école primaire Pierre Ndzoko à Poto-Poto dans le troisième arrondissement de Brazzaville, cette infrastructure d'entraînement est dotée d'équipements sportifs appropriés. Elle comprend en effet, deux tatamis dont un déjà livré, deux vélos de préparation physique, deux tapis roulants avec plusieurs options (un déjà livré). On y trouve également deux appareils de musculation, deux appareils d'abdominaux, deux makiwaras, deux paires de tendeurs. Elle est aussi équipée de quatre paires de pompes masculines et féminines, deux appareils servant à mesurer le poids, un afficheur, un ordinateur de contrôle de compétition et un retro projecteur.

Des initiatives à copier pour les autres clubs

« L'apport du club Académie de karaté aux Jeux africains du

club Académie d'œuvrer sans faille à la formation de l'élite du karaté congolais, se fera par un don du matériel lors de son prochain voyage en Europe.



Les jeunes karatékas découvrent leur nouvelle salle équipée d'un nouveau tatami (Photo Adiac)

mois de septembre prochain à Kintélé, consistera, absolument, à présenter une équipe aguerrie aux métiers des arts martiaux. C'est pourquoi nous nous disposons à préparer et à former la jeunesse sur la discipline de karaté, sur laquelle le pays compte pour gagner des médailles à ce grand rendez-vous de septembre », a commenté Me Tabichi. L'inauguration de cette salle d'entraînement s'est déroulée en présence du directeur départemental des sports et de l'éducation physique Abraham Angossina. Il a apprécié l'initiative du club Académie, souhaité que ce genre d'initiatives soit multiplié à travers tous les arrondissements de Brazzaville. Aimé Bembé, ancien karatéka revenu au pays après 36 ans, à l'issue de sa formation de pharmacien militaire à l'école militaire de santé de Bordeaux, s'est engagé à lier la parole à l'acte. Son soutien à l'objectif premier du

« On doit multiplier ce genre d'initiatives dans tous les arrondissements pour amener les jeunes à une bonne formation. Les arts martiaux sont une véritable école de la vie. Ils forment l'esprit et l'homme... le karaté ne se pratique pas pour attaquer les gens. Il se pratique pour canaliser la force et se maîtriser. Il permet aussi d'évacuer la violence. Quand la violence est accumulée, les enfants deviennent des bandits, des drogués. J'encourage Me Tabichi. J'essayerai de l'aider en lui apportant du matériel lors de mon prochain voyage en Europe, notamment des kimonos et quelques accessoires pour la musculation », a-t-il promis, en sa qualité d'habitant de Poto-Poto. Le geste du club Académie peut inspirer d'autres clubs des arts martiaux congolais qui manquent de structures appropriées pour préparer les athlètes.

James Golden Eloué